



**CONSULTATION**  
**ÉTUDES, LOISIRS, PROJETS...**  
**QU'EN DISENT LES JEUNES ?**

**ACTU**  
**FINANCES**

BUDGET 2022 : LES PROJETS  
PRENNENT LEUR ENVOL

**ACTU**  
**COVID-19**

LES ÉCOLES ÉQUIPÉES  
DE PURIFICATEURS D'AIR

**ON SORT!**  
**CULTURE**

GRANDE CETTE SAISON  
JEUNE PUBLIC !

**QUARTIERS**  
**PROXIMITÉ**

DES MAIRIES POUR  
FACILITER LE QUOTIDIEN



Orléans  
Mairie



AU CALME  
D'UN MAGNIFIQUE  
PARC ARBORÉ



## UNE ADRESSE CENTRALE FACE À UN BEL ESPACE BOISÉ CLASSÉ

- À seulement 10 min\* à pied du centre historique.
- Des appartements tous prolongés d'un bel espace extérieur.
- Jardin, loggia ou terrasse jusqu'à 38 m<sup>2</sup>.
- Belles expositions ouest, plein sud et sud-est sur le parc.
- Beaux volumes avec séjour jusqu'à 35 m<sup>2</sup>.



WWW.EDOUARDDENIS-IMMOBILIER.COM

0 800 950 750

Service appel  
gratuits

\*Source : Google Maps. [1] Prêt à Taux 0% octroyé pour l'achat ou la construction, en résidence principale, d'un premier logement neuf dans une résidence aux normes thermiques en vigueur, ou ancien avec travaux, sous conditions de ressources. Le Prêt à Taux 0% est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources. Le montant et la durée du Prêt à Taux 0% varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. [2] Le dispositif de PINEL est codifié à l'article 199 novobis du Code Général des Impôts, il est réservé aux contribuables domiciliés en France qui acquièrent avant le 31 décembre 2021, un logement neuf dans une résidence devant faire l'objet d'une labellisation BBC EFFICACITÉ 2005 ou construite conformément à la réglementation thermique dite RT 2012, destiné à être loué ou à titre de résidence principale à des locataires présentant un niveau de ressources plafonné et moyennant des montants de loyers également plafonnés. Le logement doit être situé en zone dite tendu (zone A, A BIS et B1). Les logements neufs situés en zone B2 et C restent éligibles (toutes les autres conditions étant par ailleurs remplies) dès lors que le permis de construire a été déposé avant le 31 décembre 2017 et l'acte de vente définitif signé avant le 31 décembre 2018. Le dispositif PINEL permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 12% si l'engagement de location est pris pour six ans ou de 18% si cet engagement est pris pour 9 ans. L'engagement de location peut être prorogé pour atteindre une durée de 12 ans. La prorogation de l'engagement de location ouvrant droit à une nouvelle réduction d'impôts. Le pourcentage de réduction s'apprécie par rapport au coût d'acquisition dans la limite d'un montant de 300 000 € et dans la limite d'un prix de 5 500 €/m<sup>2</sup>. Le contrat de location doit être signé dans les 12 mois suivant la date d'achèvement de l'immeuble ou de son acquisition si elle est postérieure. L'éligibilité au dispositif de réduction d'impôt dépend du lieu de situation du logement. En outre les logements acquis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 peuvent être donnés en location à des ascendants et des descendants. La réduction d'impôt est accordée au titre de l'année d'achèvement du logement, ou de son acquisition si elle est postérieure, et imputée dans un premier temps sur l'impôt dû au titre de cette même année, puis sur l'impôt dû au titre de chacune des années suivant la période de son engagement de location à raison d'une fraction (1/6<sup>e</sup> ou 1/9<sup>e</sup>) de son montant total au titre de chacune de ces années, sans report possible. Le bénéfice de cette incitation fiscale entre dans le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux prévu à l'article 200-D A du CGI. Comme toute acquisition immobilière, réaliser un investissement locatif suppose d'apporter une attention particulière notamment de s'assurer de votre capacité d'emprunt. Par ailleurs et pour calculer la rentabilité escomptée d'un investissement immobilier, il convient de prendre en compte le contexte fiscal (se renseigner sur les taxes locales applicables dont la taxe foncière, sur votre régime fiscal concernant les revenus localisés et le cas échéant l'ISF...), le contexte économique (vérifier le niveau des loyers pratiqués dans le secteur qui peuvent être inférieurs au plafond des loyers du dispositif PINEL), et plus généralement tenir compte des intérêts d'emprunt, des charges de copropriétés non récupérables, du coût de l'assurance propriétaire non occupant, des éventuels frais de gestion... Les informations, photographies, visuels figurant dans ce document vous sont communiqués à titre d'information et n'ont pas de valeur contractuelle. EDOUARD DENIS Transactions - RCS AMIENS 477 564 868. Perspective : Infobart, CQFD Communication - Groupe Vertical, Janvier 2022.

5 > À LA UNE : RUE DE BOURGOGNE

6 > VU EN VILLE

## L'ACTU VILLE

8 > PÊLE-MÊLE

14 > BUDGET 2022

16 > LA VILLE À L'ÉCOUTE DE LA JEUNESSE

20 > DES CAPTEURS DANS LES ÉCOLES  
POUR MESURER LA QUALITÉ DE L'AIR

## LES QUARTIERS

22 > DANS MA MAIRIE  
DE PROXIMITÉ...

24 > CENTRE-VILLE

26 > NORD

27 > OUEST

28 > EST

30 > SAINT-MARCEAU

31 > LA SOURCE



**ON SORT !**  
EN CENTRAL,  
TOUT LE PROGRAMME  
D'ORLÉANS

© Couverture : Jérôme Grelet

## LE MAG

32 > ILLUSTRES-ILLUSTRATEURS

35 > GUILLAUME-FRANÇOIS LE TROSNE,  
UN ORLÉANAIS OUBLIÉ

37 > TRIBUNES LIBRES

38 > INFOS PRATIQUES

édito



© JEAN PUYO

Chères Orléanaises, chers Orléanais,

Comme vous le savez, quatre immeubles situés au 17, 19, 21 de la rue de Bourgogne et au 16 rue des Quatre-Fils-Aymon ont été évacués le 12 janvier dernier en raison d'un risque d'effondrement. Deux jours plus tard, l'apparition d'une excavation sur la chaussée a démontré que le phénomène, loin de se limiter à ces seuls immeubles, pouvait potentiellement en menacer cinq autres. La décision a donc été prise de les évacuer : quatre rue de Bourgogne et un rue des Quatre-Fils-Aymon.

Nous le savons bien, la géologie orléanaise cumule plusieurs phénomènes ayant pour conséquence la présence de cavités dans le sous-sol d'Orléans. Près de 700 cavités souterraines ont ainsi été déjà répertoriées, qu'il s'agisse de carrières creusées pour prélever des pierres ou de caves naturelles profondes. Pour exemple, chaque année, la Mairie diligente une quarantaine d'interventions liées à des mouvements de terrain, plus ou moins importants. C'est dire à quel point ce sujet reste au centre de nos préoccupations même s'il n'est pas question de verser dans la peur irrationnelle. Reste maintenant à savoir quelle est l'origine exacte du sinistre de la rue de Bourgogne.

Dès que le phénomène s'est manifesté, et que les pompiers ont pris les mesures de sauvegarde nécessaires, tous les services de la Ville se sont mis en œuvre pour prendre en charge au mieux les personnes évacuées. Un centre d'accueil a été ouvert en urgence tandis qu'une cellule de crise a été instaurée afin de coordonner les interventions des uns et des autres, et d'apporter des réponses et une aide matérielle aux personnes évacuées. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est immédiatement mobilisé, en lien avec les bailleurs sociaux, pour trouver des logements temporaires ou pérennes selon les situations, et épauler les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches auprès des assureurs. De leur côté, les services juridiques de la Ville travaillent afin que ce douloureux épisode puisse être reconnu comme catastrophe naturelle avec les conséquences que cette reconnaissance aurait sur les indemnités possibles en faveur des uns et les autres.

Chères Orléanaises, chers Orléanais, la ville fait tout son possible, et continuera de le faire, pour soulager la détresse des personnes qui ont dû quitter leur logement dans la plus extrême précipitation, sans pouvoir, pour certains d'entre eux, emporter ne serait-ce qu'une valise. Dans cette épreuve comme dans celle que nous traversons depuis plus d'un an, la solidarité doit rester notre maître-mot.

**Serge Grouard,**  
Maire d'Orléans

### ... Pour contacter la rédaction :

**02 38 79 27 65**

► PUBLICATION ÉDITÉE PAR LA MAIRIE D'ORLÉANS,

DIRECTION INFORMATION - COMMUNICATION

► RÉDACTRICE EN CHEF : ARMELLE DI TOMMASO

► RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

ÉMILIE CUCHET, LÉA BOUQUEROT, MARYLINE

PRÉVOST ET MINA QASSYM

► PHOTOGRAPHIE : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO

► CRÉATION GRAPHIQUE : LAURE SCIPION

► RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION

► IMPRESSION : SIEP - TIRAGE 61 000 EXEMPLAIRES



Orléans et sa métropole sur  
**Facebook, Twitter, Instagram**  
et [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr)



Orléans.mag est  
disponible en version  
audio auprès de la Biblio-  
thèque sonore sur inscription au  
02 38 53 17 46 ou [45L@advbs.fr](mailto:45L@advbs.fr)



La société Ouest  
Expansion est notre  
régisseur publicitaire. Si vous  
êtes annonceur, contactez  
**Céline Lorin : 07 78 82 23 20**  
[celine.lorin@ouestexpansion.fr](mailto:celine.lorin@ouestexpansion.fr)



10-32-2813

L'Orléans.mag n°196 de mars 2022 sera  
disponible à partir du 25 février 2022

# DORIANO

Des mains expertes pour sublimer vos cheveux



Prestations femmes, visagiste et hommes,  
je suis spécialisé dans la coloration et le blond.

Ravivez l'éclat de vos cheveux grâce aux prestations du salon de coiffure mixte Doriano !



URBAN  
KERATIN

MYRIAM-K

intensive

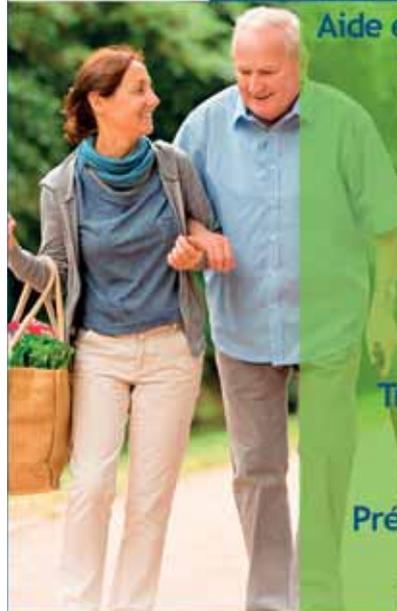
L'ORÉAL  
PARIS

23 rue du Faubourg Saint-Jean - 45000 Orléans  
02 38 73 95 71 - [www.doriano.fr](http://www.doriano.fr)



NOUVEAU À ORLÉANS

## VOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE AVEC L'ABRAPA !



**Aide et soins à la personne**  
Un accompagnement pour faciliter votre quotidien

**Portage de repas**  
Des repas équilibrés livrés chez vous

**Téléassistance**  
La sérénité à portée de main

**Transport accompagné**  
Allez où vous voulez en toute sécurité

**Prévention et animation**  
Agir aujourd'hui pour mieux vieillir demain



17 rue Bourg Neuf 45000 Orléans



02 38 91 25 25



[contact.orleans@abrapa.asso.fr](mailto:contact.orleans@abrapa.asso.fr)

Association d'Aide et Services à la Personne

60 ans d'expertise à vos côtés !

Credit photo : iStock

## Pour vos communications dans Orléans Mag

Contactez Céline JANVIER

au **07 78 82 23 20**

ou par mail [celine.janvier@ouestexpansion.fr](mailto:celine.janvier@ouestexpansion.fr)

**OUEST EXPANSION**  
édition / régie publicitaire



RENTE À VIE  
PROTECTION  
SÉRÉNITÉ

LE VIAGER ?  
POURQUOI N'Y AI-JE PAS  
PENSÉ PLUS TÔT ?

# viagimmo

64 rue Banner  
45000 ORLÉANS

Tél. 02 38 43 46 30

[orleans@viagimmo.fr](mailto:orleans@viagimmo.fr)  
[VIAGIMMO.FR](http://VIAGIMMO.FR)

VIAGER OCCUPÉ • VIAGER LIBRE • VENTE À TERME OCCUPÉE • VENTE À TERME LIBRE • NUE-PROPRIÉTÉ • GESTION VIAGÈRE



[1] 13h30, briefing des agents et réservistes municipaux qui viennent épauler les sinistrés.  
 [2 • 3 • 4] Il est un peu plus de 14h15 ; la chaîne solidaire bat son plein. À l'aide de valises, de sacs, de cartons, chacun récupère les choses essentielles du quotidien. Tous savent qu'ils ne reviendront pas avant au moins plusieurs semaines dans leur logement.  
 [5 • 7] Chargés de la sécurité de l'opération, les pompiers du SDIS du Loiret portent leur attention sur les 19 et 21 rue de Bourgoigne dont les fissures sur les façades sont impressionnantes. Ils s'aident pour cela d'un détecteur qui mesure le moindre mouvement du bâti.  
 [6] 14h50, ouverture du périmètre de sécurité, rue aux Loups, pour permettre aux habitants du 32 rue de Bourgoigne d'entrer dans leur logement.

© JÉRÔME GRELET ET GERMAIN FOURNIER

# 12 ET 14 JANVIER : RISQUE D'EFFONDREMENT DANS LA RUE DE BOURGOGNE

Les 12 et 14 janvier, une cinquantaine d'habitants de la rue de Bourgoigne ont dû quitter leurs logements en raison d'un risque d'effondrement constaté au niveau des 19 et 21, suivi d'un affaissement de chaussée en bordure du bâti. Cet épisode a entraîné la mise en place d'un périmètre de sécurité, à l'intérieur duquel il est interdit, par arrêté municipal, de circuler et de résider, le temps – sans doute plusieurs mois – de déterminer l'origine du sinistre, puis de définir et réaliser les travaux qui permettront à cette portion de la rue de Bourgoigne de recouvrer son cours normal.

Dès le 12 janvier, les habitants ont été accompagnés par la Mairie et son CCAS pour trouver des solutions de relogement d'urgence et répondre aux besoins quotidiens. Le 22 janvier, sur la base du rapport d'expertise de Bureau Véritas, mandaté par la Ville, Serge Grouard, maire d'Orléans, a donné son accord pour une opération de récupération des effets personnels. « Les gens ont dû partir en quelques minutes, tout est resté chez eux, on se met à leur place. »

Seuls, les habitants des 23, 24, 26 et 32 rue de Bourgoigne, ainsi que 21 rue des 4-Fils-Aymon, ont pu accéder à leur logement pour réunir papiers, vêtements, produits d'hygiène..., sous la protection du SDIS du Loiret, de la Police municipale, et avec l'aide d'agents et de réservistes municipaux. En revanche, les 19, 21,

17 de la rue de Bourgoigne et 16 rue des 4 Fils-Aymon, demeurent interdits en raison du risque trop élevé d'effondrement.

Le relogement de chacun est engagé, en lien notamment avec les bailleurs, et selon la situation de chaque foyer. Les étudiants sont accompagnés par le Crous, et des personnes âgées sont accueillies dans des résidences-autonomie de la Ville. Le CCAS propose, par ailleurs, l'écoute d'un psychologue et met à disposition des personnes évacuées le courrier délivré par la Poste. Enfin, une délibération sera soumise au prochain conseil municipal pour aider celles et ceux qui devront équiper un logement non meublé.

Le maintien de ce périmètre de sécurité a vu la définition d'un nouveau plan de circulation et de stationnement dans la rue de Bourgoigne, ainsi que la pose d'une signalétique pour faciliter l'accès aux commerces riverains. Des adaptations seront apportées selon l'évolution de la situation. Celle-ci reste sous surveillance. « La ville d'Orléans a diligenté un dossier d'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État, indique Serge Grouard, car si nous obtenons cette reconnaissance, nous facilitons, par la suite, la vie des habitants, dans leurs relations avec les assurances. Les expertises se poursuivent sur site, au niveau des bâtiments, du sol qui continue de s'affaisser, pour savoir comment il faudra procéder. Mais ce sera, c'est certain, une opération redoutablement complexe. » ■

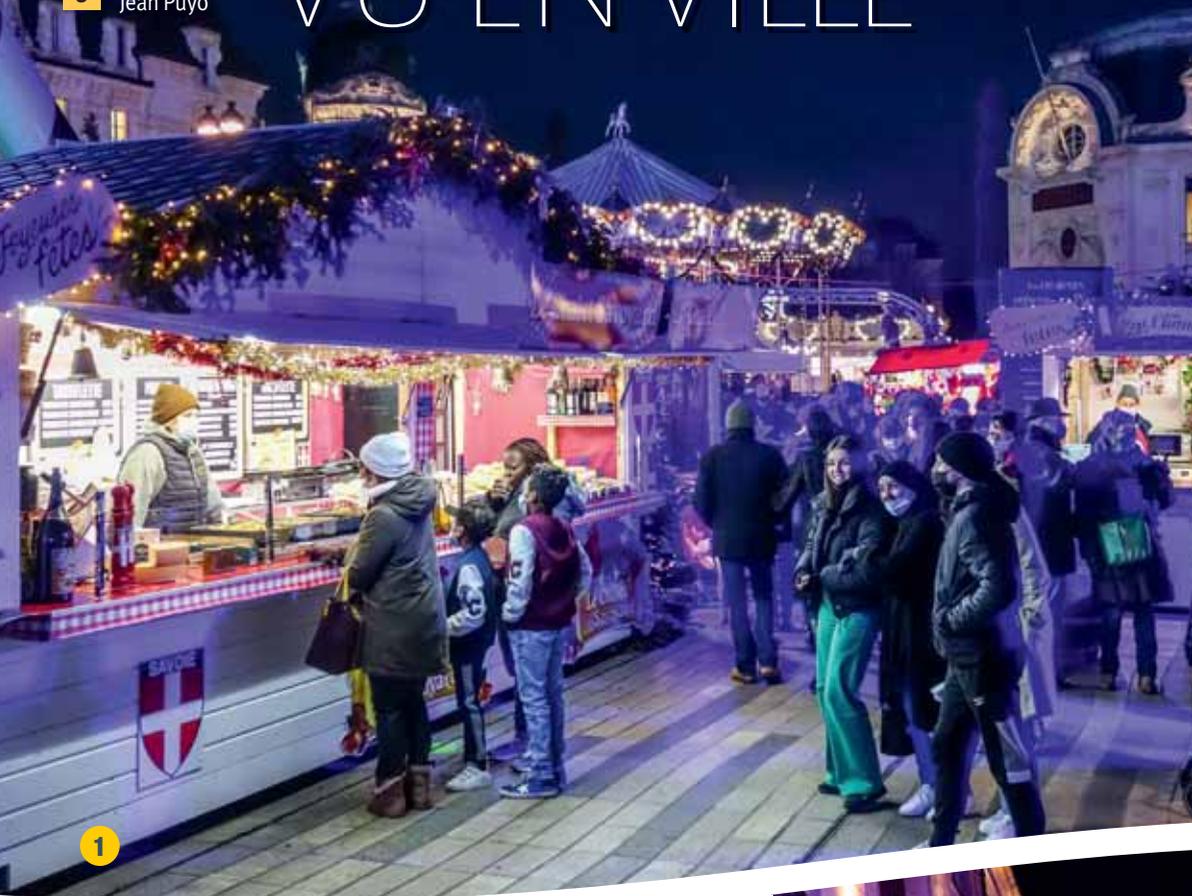
# VU EN VILLE

## ANIMATIONS DE NOËL

**[1-3]** La 22<sup>e</sup> édition du traditionnel marché de Noël d'Orléans avait lieu du 29 novembre au 26 décembre 2021. Après une version réduite en 2020, en raison de la crise sanitaire, l'événement a séduit près de 286 000 visiteurs, entre lumières majestueuses, déambulations et féerie de Noël. Tandis que la place du Martroi était dédiée à la création locale et à la solidarité, la rue Royale et la place de la République ont abrité un marché plus traditionnel, avec des gourmandises, des cadeaux, des sapins et des ateliers créatifs autour du réemploi et de la transition écologique. La place de Loire s'est, elle, transformée en marché de Noël responsable dédié à la seconde main, au recyclage et à la production locale.

**[4]** Spectacle au Zénith, remise de ballottins de chocolats, thés dansants, animations festives... À l'occasion des fêtes de fin d'année, des rencontres festives ont été organisées par le CCAS à destination des aînés.

**[5]** La mairie d'Orléans, en partenariat avec les commerçants, a invité le public à passer un Noël gourmand aux Halles-Châtelet pendant tout le mois de décembre. Au programme : de nombreuses découvertes culinaires et des dégustations gratuites.





## DÉCEMBRE 2021 JANVIER 2022

### ▶ [6] AUX COULEURS DE L'EUROPE

En ces premiers jours de l'année 2022, l'Hôtel Grosnot s'est paré de bleu à l'occasion du lancement de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

### ▶ [7] DÉPART DU RAID DES NEIGES

La course hivernale organisée par l'association des Ancêtres automobiles a pris le départ, vendredi 14 janvier à 8h, quai du Roi, à Orléans, pour une 26<sup>e</sup> édition qui compte 85 équipages de voitures de collection.

### ▶ [8] 1<sup>ER</sup> BÉBÉ DE L'ANNÉE

Victor a vu le jour à 2h55 dans la nuit de la Saint-Sylvestre, devenant le premier bébé né en 2022 à l'hôpital d'Orléans. Prévu pour Noël, il a préféré fêter son arrivée avec la nouvelle année!

### ▶ [9] À LA DÉCOUVERTE DU DIAMANT NOIR

Le premier marché de la truffe s'est tenu le 15 janvier dans la serre du Jardin des plantes. Une quinzaine de trufficulteurs du Centre-Val de Loire, dont quelques-uns du Loiret, ont proposé fièrement le fameux diamant noir, contrôlé par des spécialistes. Une chasse aux trésors gourmande!

### ▶ [10] BELLE MOBILISATION AU TÉLÉTHON

La 35<sup>e</sup> édition du Téléthon a connu une belle mobilisation, les 3 et 4 décembre. À Orléans, l'élan de solidarité était au diapason, avec, notamment, la remise d'un chèque de 12500 euros de la Mairie à l'association et de nombreuses actions organisées – comme la journée des écoliers à l'Argonne et à La Source, ou encore la collecte de piles usagées au lycée Voltaire.

### ▶ [11, 12 et 13] NOËL DANS LES QUARTIERS

La mairie d'Orléans a distribué des branches de sapin dans les quartiers pour donner un air de fête aux balcons et fenêtres des habitants.





© JEAN PUYO

## FÊTES DE JEANNE D'ARC

## UN NOM PRÉDESTINÉ

Quel nom mieux porté que celui-ci lorsqu'on rêve, depuis toute petite, de participer aux fêtes de Jeanne d'Arc ?! Clotilde Forgeot d'Arc est la jeune fille choisie pour figurer la libératrice d'Orléans, du 29 avril au 8 mai 2022. Cette mission lui a été transmise le 24 janvier, par Raphaëlle Camphuis – Jeanne d'Arc 2020 et 2021 –, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Grosnot, en présence de Serge Grouard, maire d'Orléans, Bénédicte Baranger, présidente de l'association Orléans Jeanne d'Arc, Mgr Jacques Blaquart, évêque d'Orléans, et le Colonel Guillaume Vernet, commandant de la base aérienne d'Orléans-Bricy. Avant le nom, "c'est l'espérance et la figure de la jeunesse" qui ont motivé Clotilde, lycéenne de 15 ans à Sainte-Croix Saint Euverte, à proposer sa candidature. Elle sera épaulée par ses deux pages : Paul-Augustin Chompert, en 2<sup>nd</sup>e dans le même établissement, et Thibaut Gaborit, lycéen à Saint-Charles. Leur préparation débutera dès les prochaines vacances, par un pèlerinage dans les villes johanniques. ■

PARIS-NICE  
À ORLÉANS

C'est l'une des bonnes nouvelles du début de l'année 2022. La 80<sup>e</sup> édition de la mythique course cycliste Paris-Nice fera étape à Orléans, le 7 mars prochain. Un événement exceptionnel pour la capitale régionale, qui avait déjà eu la chance d'accueillir la Course au soleil en 2012. Lancé le 6 mars de Mantes-la-Ville, le Paris-Nice 2022 franchira donc la ligne d'arrivée de sa 2<sup>e</sup> étape, le 7 mars, à Orléans, sur le boulevard Rocheplatte. Le parcours compte au total 8 étapes, soit 1196,6 km, entre la capitale et Nice, réalisées du 6 au 13 mars. Sont annoncées au départ 22 équipes de 7 coureurs.

➔ [www.facebook.com/parisnicedcourse/](http://www.facebook.com/parisnicedcourse/)

VIVEZ LA COURSE À ORLÉANS !

LA COURSE AU SOLEIL

PARIS NICE

LUNDI 7 MARS  
14H-16H30

arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice  
Boulevard Alexandre Martin  
Tout un programme d'animations

paris-nice.fr | @ParisNice | #ParisNice

www.orleans-metropole.fr

f o o o #Orléans



## LES AVENTURES D'UN JEUNE ORLÉANAIS

Il y a un peu plus d'un an, sur le marché aux puces d'Orléans, Xavier Girard, coordinateur de la classe prépa de l'Ésad Orléans, découvre une collection de 1000 fascicules originaux, exemplaires uniques, dessinés à la plume et mis en couleurs par un enfant d'Orléans, Norbert Moutier, entre 1946 et 1960. Le jeune Norbert, qui deviendra plus tard éditeur, libraire, auteur de fanzine et cinéaste de série Z, y dépeint les aventures de héros de la littérature jeunesse.

Lancé dans une véritable enquête pour étudier, rassembler, partager et numériser cette matière prodigieuse, Xavier Girard organise, avec le soutien de l'Ésad, une première présentation publique le 9 février, à l'Hôtel Dupanloup, avec chercheurs, étudiants, acteurs culturels et curieux. En attendant une exposition, qui se construit avec les étudiants de l'Ésad Orléans depuis la rentrée scolaire.

➔ «Norbert Moutier - Collection aventures»: déballage (9h30-10h30 et 13h30-14h30), interventions (10h30-12h30 et 14h30-16h30). Passe sanitaire obligatoire. Sur réservation (voir sur le facebook de l'Esad Orléans).



ART

© JEAN PUYO

HOMMAGE  
À JACQUES  
ROBAK

Un au revoir à un grand artiste. Le graveur orléanais Jacques Robak s'est éteint dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 décembre, à l'âge de 71 ans. Figure attachante du quartier Bourgogne, où il avait son atelier et transmettait son savoir-faire avec générosité et simplicité, défendant avec ferveur le « geste manuel », l'artiste était l'un des derniers de la région à maîtriser la technique de la gravure traditionnelle sous presse. Serge Grouard, maire d'Orléans, et William Chancerelle, adjoint au maire en charge de la Culture, ont salué la mémoire de cet artiste atypique, dont la personnalité et le travail ont marqué la vie culturelle orléanaise. Une association s'est constituée pour sauvegarder l'incalculable patrimoine que constitue l'atelier de gravure de Jacques Robak: Les Amis de Jacques Robak. ■

➔ À découvrir, le site [www.postchristum.com](http://www.postchristum.com), rubriques «Le coin des artistes et des musiciens», puis «L'atelier de Jacques Robak»



NORBERT MOUTIER PAR SIMONNE MOUTIER

## ACQUISITION

# NOUVELLE ÉTOILE AU MUSÉE



Encore une sublime acquisition du Musée des beaux-arts! Le phare artistique orléanais complète ses collections avec un tableau d'Adélaïde Labille-Guiard acquis auprès d'un collectionneur. Un rêve devenu réalité grâce à une campagne de mécénat participatif menée par les Amis des musées d'Orléans et avec l'aide du Fonds régional d'acquisition des musées. Le *Portrait de Marie-Jean Hérault de Séchelles (1760-1794)* rejoint une importante collection d'œuvres de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, durant lequel les artistes femmes sont particulièrement bien représentées, à l'image d'Élisabeth Vigée Le Brun, de Marianne Loir, de Marie-Victoire Lemoine ou de l'Orléanaise Thérèse Delaperche. Une histoire de l'engagement des artistes femmes commence à se déployer au Musée des beaux-arts. ■



MOBE

## RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

Le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement dévoile un nouveau projet dans lequel vous êtes le héros! Chaque mois, un objet insolite sera exposé dans la nouvelle vitrine « Raconte-moi une histoire », installée au 4 Tiers. Cette dernière invitera les visiteurs à s'interroger sur la curieuse histoire d'un objet de collection ou sur son fonctionnement, et à partager leurs réflexions. En fin de mois, les propositions les plus originales, les plus logiques ou les plus farfelues seront présentées aux côtés de ces étranges objets. À vous de jouer!

Pour inaugurer ce projet, le MOBE accompagne les deux premiers objets d'une exposition temporaire légère, présentée au 4 Tiers: « Accidents au Muséum ». Une rencontre autour des pièces insolites est organisée avec un spécialiste, le 19 février, à 15h et 16h.

## CHRO

# UN NOUVEAU PLATEAU D'ONCOLOGIE-RADIOTHÉRAPIE

Depuis le vendredi 21 janvier, le CHR d'Orléans dispose d'un nouveau plateau d'oncologie-radiothérapie. Cet équipement de haute technologie permettra d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des patients. Il a été inauguré en présence de Serge Grouard, maire d'Orléans et président du conseil de surveillance du CHRO, d'Olivier Boyer, directeur général de l'établissement, de Marie-Françoise Barrault-Anstett, présidente de la commission médicale, et du docteur Élise Champeaux-Orange, cheffe du service d'oncologie-radiothérapie. Pour rappel, le CHR d'Orléans est centre de référence et de recours sur le territoire pour le traitement des cancers.



BENOIT VOISIN

## CLASSEMENT

# EMPLOI ET LOGEMENT, ORLÉANS SUR LE PODIUM

Le baromètre « Emploi et logement : le classement des villes où s'installer »<sup>1</sup> place, pour la première fois, Orléans sur le podium, sur la seconde marche (derrière Mulhouse et devant Dijon). Plusieurs raisons à ce classement : Orléans a bénéficié d'un effet de la crise sanitaire, avec l'arrivée sur son territoire des Franciliens – ces derniers ont opté pour une installation dans la préfecture du Loiret, à une heure de TER de Paris, pour conserver leur emploi dans la capitale tout en télétravaillant plusieurs jours par semaine. L'explosion, en 2021, du nombre d'offres d'emploi à Orléans – phénomène remarqué dans toute la France – explique également cette 2<sup>e</sup> place (avec 7,22 offres pour 100 actifs, Orléans affiche le meilleur score selon ce critère dans le baromètre). Pour rappel, l'étude a croisé les opportunités d'emploi (nombre de CDI proposés pour 100 actifs) et le pouvoir d'achat immobilier, calculé grâce au salaire médian, aux taux d'intérêt et aux prix de l'immobilier.

1. Réalisé par Metejob et Meilleurtaux.

## PORTES OUVERTES



ESAD ORLÉANS

Les portes ouvertes de l'Ésad Orléans auront lieu les vendredi 4 et samedi 5 février, sur le site principal de l'école, 14 rue Dupanloup à Orléans. L'occasion d'échanger avec les étudiants, de rencontrer les enseignants, les responsables des ateliers techniques et les bibliothécaires qui font la vie de l'école, et de découvrir les différents ateliers techniques, de l'impression 3D à la photographie argentique en passant par la gravure. Ces journées portes ouvertes prendront également place en ligne, avec un large programme de conférences que vous pourrez retrouver sur le site web dédié, <https://jpo.esadorleans.fr/>

# INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur les listes électorales (ou si vous avez changé d'adresse) et que vous souhaitez voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour effectuer la démarche. En effet, une réforme électorale permet, désormais, de demander son inscription jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin. Il est toutefois recommandé de ne pas attendre les dernières semaines pour s'inscrire.

Vous pouvez effectuer votre démarche aux guichets de la mairie (centre municipal), dans les mairies de proximité, par courrier ou en ligne sur le site Internet « service-public.fr » : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47) ■



© JEAN PUYO

## RECENSEMENT

### NOUVELLE CAMPAGNE

Une nouvelle campagne de recensement de la population est en cours, jusqu'au 26 février. Le recensement est obligatoire. L'échantillon porte sur environ 5 000 logements. Si vous êtes concerné, un courrier vous sera adressé par la Mairie avec les informations nécessaires et le nom de votre agent recenseur. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et par commune, afin de pouvoir définir les différents besoins de la population et adapter les budgets dédiés à ces besoins. Les données collectées sont toutes confidentielles et anonymes. Après publication des derniers chiffres de l'Insee, on constate que la population du Centre-Val-de-Loire est plutôt stable. Le Loiret est, avec l'Indre-et-Loire, le département le plus dynamique, avec une augmentation de sa population de 0,4% par an, notamment grâce à l'agglomération orléanaise, qui continue de croître.

➔ [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



EXPOSITION

© JEAN PUYO

## L'ANRU EN 4 LIEUX

Si vous voulez tout savoir (ou presque) du programme de rénovation urbaine Anru de La Source, rendez-vous sur la place de l'Indien, sur les parvis de la médiathèque Maurice-Genevoix, de l'école Romain-Rolland et du théâtre Gérard-Philipe. Une exposition, sous forme de triptyques thématiques, y est actuellement présentée, à l'initiative d'Orléans Métropole. À découvrir : le contenu des dispositifs Anru 1 et Anru 2, la chronologie des différents aménagements et opérations menés à La Source, les chiffres clés, mais aussi des jeux d'association, un « avant-après en photos » et un « trouvez l'intrus », histoire de se rafraîchir la mémoire et constater le chemin (déjà) parcouru. Accès libre et gratuit. ■



## ENQUÊTE DE L'INSEE

Une enquête statistique orchestrée par l'Insee sur l'emploi, le chômage et l'inactivité en France a débuté le 3 janvier dernier. Elle permettra de déterminer le nombre de personnes qui sont en activité, en inactivité, au chômage ou bien retraitées. Cette enquête est importante : son but est de recueillir des indicateurs fiables pour connaître l'état réel de l'économie et l'évolution du marché du travail en période de crise sanitaire. Elle permettra aussi de fournir des données sur les types de professions, sur la précarité de l'emploi et la formation, ainsi que sur l'activité des femmes et des jeunes. L'enquête aura lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements, désignés de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire. La participation à l'enquête est obligatoire ; les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles.

➔ <https://particuliers.stat-publique.fr/elec>



© JÉRÔME GRELET

## RENTRÉE 2022

# INSCRIPTION DES ENFANTS NÉS EN 2019

Si votre enfant est né en 2019, concernant les inscriptions scolaires pour l'année 2022-2023, les démarches sont scindées en deux étapes distinctes. L'étape administrative des inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 se déroulera jusqu'au vendredi 4 mars prochain. Le dossier de demande d'inscription est disponible auprès des établissements petite enfance, des écoles, des mairies de proximité et de la mairie centrale (et accessible en téléchargement sur le site [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)).

Vous devez faire parvenir le dossier complété, signé et accompagné des pièces justificatives soit par courrier, à l'adresse indiquée sur le document, soit en le déposant auprès des mairies de proximité, des agents des écoles ou au guichet de l'espace famille du centre municipal. Vous pouvez également réaliser votre démarche en ligne sur le portail famille, après l'activation de votre compte.

À partir du lundi 7 mars, se déroulera l'étape d'admission dans les écoles.



© JEAN PUYO

## CHIFFRE DU MOIS

# 1615

C'est le nombre de dictionnaires offerts par la Mairie, en ce début 2022, à tous les élèves de CM2 des écoles élémentaires. Une jolie opération à la veille de l'entrée au collège. En même temps que les dictionnaires, sont distribués cette année des livrets de sensibilisation au handicap.

## FAMILLE

# PUÉRICULTRICES ET PARENTALITÉ

Dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence régionale de santé autour des 1 000 premiers jours de l'enfant, une enquête sur les besoins des parents est réalisée par deux infirmières puéricultrices, Chloé Cellier et Marine Griffin, en lien avec la maison de santé Madeleine-Brès. Leur objectif: identifier les besoins des familles en termes d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Le formulaire est anonyme, il est destiné à tous les parents. Le temps de réponse est de cinq minutes. L'analyse de cette enquête guidera les puéricultrices dans les thématiques des consultations proposées, et leur permettra de répondre aux interrogations que se posent souvent les (futurs) parents, tout en leur proposant un accompagnement personnalisé et adapté au sein du réseau de professionnels encadrant les 1 000 jours.



Enquête réalisée par Chloé Cellier et Marine Griffin, Infirmières Puéricultrices en lien avec la maison de santé Madeleine Brès, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS autour des 1000 premiers jours.

## DON DE SANG

La mairie d'Orléans et l'Établissement français du sang (EFS) Centre - Pays de la Loire organisent une opération de don de sang au centre municipal, en salle des Pas-Perdus, le mercredi 23 février, de 8h30 à 12h. Une collecte ouverte à tous! Privilégiez la prise de rendez-vous sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) Autre opération de l'EFS, cette fois-ci avec les musées d'Orléans. À partir de 12h15, les donneurs de sang sont invités à se rendre au MOBE, au 4 Tiers, le 7 février, pour effectuer leur don et profiter d'un cadre unique. Là encore, mieux vaut penser à réserver un créneau sur le site Internet. ■

# LES RDV DE LA SANTÉ

La prévention est essentielle pour rester en bonne santé. Pour nous y aider, la mairie d'Orléans propose chaque mois, en collaboration avec le CHR d'Orléans, les associations et les institutions, des conférences thématiques gratuites et ouvertes à tous, à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans, à 20h30. Les Rendez-vous de la santé abordent de grands thèmes liés à la santé dans une approche pluridisciplinaire. Objectif: permettre au public de rencontrer des professionnels et d'avoir un point sur l'avancée des recherches. Le 2 février, un éclairage sera apporté sur l'accident vasculaire cérébral, tandis que le 2 mars, la conférence aura pour titre « L'arthrose: si connue, si méconnue ». De nombreux autres sujets d'actualité rythmeront ce premier semestre 2022, comme la prise en charge de la douleur générée par l'endométriose, le 16 mars, dans le cadre de la semaine européenne dédiée, ou bien encore la récupération rapide après chirurgie, le 1<sup>er</sup> juin (horaire exceptionnel: 20h).

➔ **Les conférences se tiennent en présentiel à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans, à 20h30 (entrée 1, rue Chanzy). Elles pourront être annulées si le contexte sanitaire l'exige. Infos sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)**



## JUMELAGE

### LE POMMIER DE LA CONCORDE



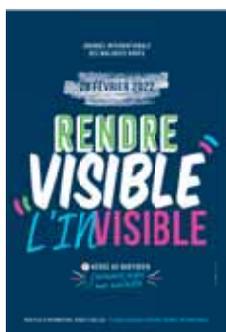
© JEROMIE GRELET

Le geste vaut symbole. Pour célébrer le 61<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Münster et Orléans, la ville allemande a fait don d'un arbre, pour être plus précis d'un *Malus Dülmener Rosenapfel Herbstapfel*, à sa « jumelle » orléanaise. Le pommier a été planté comme il se doit à la Sainte-Catherine, dans le jardin du jumelage, au cœur du parc Léon-Chenault. La première récolte sucrée est attendue d'ici deux à trois ans.

## SOLIDARITÉ

### DU BLEU POUR LES MALADIES RARES

Le lundi 28 février, l'Hôtel Grosnot sera illuminé de bleu, de 19h à 20h, aux couleurs de la Journée internationale des maladies rares. C'est la deuxième année consécutive que la ville d'Orléans soutient, par son geste symbolique, cette action organisée, pour la France, par l'Alliance maladies rares. Douze régions en métropole et trois départements d'outre-mer seront associés à cette journée événement. Pour info, l'Alliance est un collectif de 240 associations portant la voix de 3 millions de Français concernés par 7 000 maladies rares. ■



## DISTINCTION

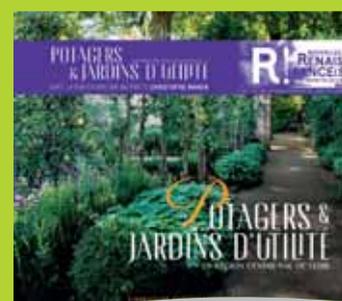
### RECONDUCTION DU LABEL « QUATRE FLEURS »

Le jury national des Villes et Villages fleuris a confirmé la reconduction du label « Quatre Fleurs » à la ville d'Orléans, obtenu en 2018. Le jury a apprécié l'excellente gestion du patrimoine végétal dans son ensemble, et notamment le jardin de la rue de la Charpenterie, enrichi récemment d'un potager ouvert aux habitants. Sans oublier la qualité des berges de Loire, avec leurs jardins partagés. La requalification avenue Secrétain, à l'entrée du Jardin des plantes, a également été remarquée, tout comme la plate-bande démontrant la possibilité d'un fleurissement de qualité dans des conditions climatiques difficiles. De manière générale, avec la reconduction du label, le conseil national des Villes et Villages fleuris met en lumière la gestion soignée de l'espace public, symbolisée, notamment, par l'existence d'un inventaire de la biodiversité communale.

## BEAU LIVRE

### PROMENONS-NOUS DANS LES JARDINS...

Cet ouvrage, fruit de la collaboration entre historiens, photographes et poète, propose un aperçu de la diversité des jardins d'utilité dans le Val de Loire et ailleurs dans la région. Le regard original porté sur une cinquantaine de sites, des plus reconnus aux plus modestes, donne à voir la composition du jardin d'utilité, l'importance du sol et de l'eau, des techniques culturelles, et, en filigrane, le travail du jardinier. Une promenade à apprécier sans limite, grâce à des clichés issus du plus important fonds photographique professionnel consacré au patrimoine culturel en région Centre-Val de Loire et au poète Christophe Manon, invité de cette édition. Cette publication a été réalisée avec la collaboration de l'Association des parcs et jardins en région Centre-Val de Loire (éd. Lieux Dits) ■



# N° 1 du portage de repas à domicile



- 4-5 CHOIX CHAQUE JOUR
- MENUS VARIÉS
- LES CONSEILS D'UNE DIÉTÉTICIENNE
- MENUS DIABÉTIQUES, SANS SEL, MIXÉS DISPONIBLES

Orléans • Olivet • Saint-Jean-le-Blanc  
Saran • Chécy • Meung-sur-Loire...

Télé-assistance • Aide administrative



Avec Les Menus Services vos repas sont...



LA CONFIANCE À DOMICILE



## Personnalisés

Les menus sont établis en prenant soin de correspondre à vos régimes alimentaires éventuels, suite à la visite à domicile de notre conseillère clientèle, diététicienne, et à un suivi régulier. Sans sel, diabétiques, mixés... sans supplément de prix!



## Disponibles chaque jour

Choisissez vos menus à la carte. Nous proposons une solution de livraison souple et adaptée à chacun.



## Équilibrés et variés

Nos repas allient qualité, diversité et recettes de saison. Nous concevons vos plats pour que chaque repas soit un moment de plaisir.



LA CONFIANCE À DOMICILE



2 place Olivier de Serres - 45100 ORLEANS  
orleans@les-menus-services.com

**02 38 97 86 71**

[www.les-menus-services.com](http://www.les-menus-services.com)



# Université d'Orléans

BUT / LICENCES / LICENCES PRO / MASTERS  
KINÉS / INGÉNIEURS / DOCTORATS

## PORTES OUVERTES

VENEZ DÉCOUVRIR LES CAMPUS

**26 février 2022**  
[univ-orleans.fr/jpo](http://univ-orleans.fr/jpo)

sur les campus de  
Orléans / Blois / Bourges /  
Chartres / Châteauroux /  
Tours Fondettes / Issoudun /



# BUDGET 2022 :

## LES PROJETS PRENNENT LEUR ENVOL

### ... FINANCES

POURSUITE DES RÉNOVATIONS DANS LES ÉCOLES ET LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, ACTIONS VISANT À FACILITER LE QUOTIDIEN, SOUTIEN AUX INITIATIVES Tournées vers la jeunesse et la culture, le budget 2022 regarde vers l'avenir. Avec, pour moteur, le développement durable.

**É**laboré dans le respect des trois piliers de la stratégie financière – stabilité de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Orléanais, gestion saine et rigoureuse, préservation de la capacité de financement (lire aussi *Orléans.mag* n° 194, pp. 20-21) –, le budget de la ville d'Orléans atteint 194,9 M€ en 2022. 173,2 M€ sont entièrement dédiés aux projets et aux actions visant à faciliter la vie des Orléanais, à améliorer leur quotidien et à encourager le développement du territoire, dans le sens de la transition énergétique et écologique. Le niveau d'investissement est ambitieux, près de 35 millions d'euros, pour mettre en œuvre les projets et soutenir l'activité économique et l'emploi sur le territoire. ■

ARMELLE DI TOMMASO

#### FAMILLE ET SOLIDARITÉ 24,7 M€

- **Soutien aux acteurs du domaine social :** 9,2 M€ dont une subvention de 8,7 M€, en hausse de 200 000 €, au CCAS, pour répondre aux besoins en matière de petite enfance, d'actions en faveur des aînés et des publics en difficulté, pour soutenir la réussite éducative et la prévention
- **Agir pour l'attractivité médicale** à travers le lancement d'une plateforme alternative d'innovation en santé (PAIS) et la création du centre de santé municipal, rue A-Gault (1,3 M€)
- **Poursuite des travaux d'accessibilité** dans les bâtiments municipaux (400 000 €)

#### SPORTS – JEUNESSE 17,8 M€

- **Soutien aux associations** tournées vers la jeunesse : 3,1 M€, dont 2,4 M€ pour l'Aselqo, en charge des loisirs et de l'animation dans les quartiers
- **Programmation du Concours jeunes talents, du Festival hip-hop, d'Orléans Mou'**  
→ À noter : la Mairie a lancé, le 16 décembre, une consultation auprès de la jeunesse, pour mieux cerner ses besoins, ses attentes, et sonder son désir de participer à la vie de la cité (lire pp. 16-17)
- **Soutien aux clubs** (hors sport professionnel de compétence métropolitaine) et associations sportives (2,26 M€)
- **Accueil d'événements sportifs majeurs :** Paris-Nice le 7 mars, Open 3x3 de basket cet été, animations autour du label Terre de Jeux...
- **Travaux d'aménagement et de mise à niveau des pistes d'escrime**, salle C.-d'Oriola (1,2 M€)
- **Poursuite de la rénovation des équipements sportifs** (600 000 €) et renouvellement des équipements (215 000 €)
- **Travaux d'entretien des terrains de l'hippodrome de l'Île-Arrault** (100 000 €)

#### FAMILLE ET SOLIDARITÉ 24,7 M€

#### CULTURE ÉVÉNEMENTIEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 27,8 M€

#### CULTURE – ÉVÉNEMENTIEL – VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 27,8 M€

- **Projet de travaux du Conservatoire** et renouvellement du parc d'instruments (958 000 €)
- **Études pour le projet de nouvelle salle des musiques actuelles** (200 000 €)
- **Équipements des médiathèques** et renouvellement des collections (704 000 €)
- **Musées :** acquisitions et restauration des collections (300 000 €)
- **Programme sur les monuments historiques**, dont Notre-Dame-de-Recouvrance (1,1 M€)
- **Installation d'une œuvre à la mémoire de Jean-Zay** (300 000 €)
- **Reprise des menuiseries du théâtre Gérard-Philipe** (120 000 €) et remplacement des matériels au Théâtre d'Orléans (65 000 €)
- **Subventions aux structures du théâtre** (2,70 M€) et **associations culturelles** (1,70 M€)
- **Préparation du Festival de Loire 2023** (510 000 €), des **Fêtes de Jeanne d'Arc** (787 000 €), des **animations des quais** (154 000 €), des projets dans le cadre des **relations internationales** (179 000 €)

« NOUS SOMMES SUR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE 34,3 M€. APRÈS UN RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE EN 2020-2021, LIÉE AU COVID-19, LES PROJETS DOIVENT PRENDRE TOUTE LEUR AMPLEUR DÈS CETTE ANNÉE 2022. »  
**Michel Martin, maire-adjoint en charge des Finances**



**AMÉNAGEMENT URBAIN 8,4 M€**

- **Zac Carmes-Madeleine** (2,1 M€) : études et travaux dans les espaces publics, îlots constructibles site Madeleine et rue des Carmes
- **Ravalement des façades** (1 M€)
- **Zac Bourgogne** (300 000 €) : réalisation d'un jardin des senteurs et aménagement d'une aide de jeux pour enfants
- **Résidence Dauphine** (200 000 €) : réalisation de la liaison douce entre la rue des Anguignis et le secteur Dauphine
- **Zac du Fil-Soie** (50 000 €) : études préalables à la phase opérationnelle de la Zac
- **Aménagements de proximité** : 500 000 € portés par les conseils de quartier, et 300 000 € au titre du budget participatif

**GESTION ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC 7,9 M€**

- **Travaux du parc Sanitas** (900 000 €)
  - **Travaux dans le Grand Cimetière d'Orléans** (1,2 M€)
  - **Enfouissement des réseaux** rues Cornu/Vapereau (480 000 €)
  - **Amélioration et entretien des espaces verts et du fleurissement** (480 000 €)
  - **Remise en état des arbres** (110 000 €) et mise en place d'un inventaire (40 000 €)
  - **Aménagement floral place du Martroi** (50 000 €)
  - **Renouvellement de décors de Noël** (40 000 €)
- À ceci s'ajoutent 10 M€ d'investissements pour la voirie réalisés par Orléans Métropole, au titre des compétences transférées

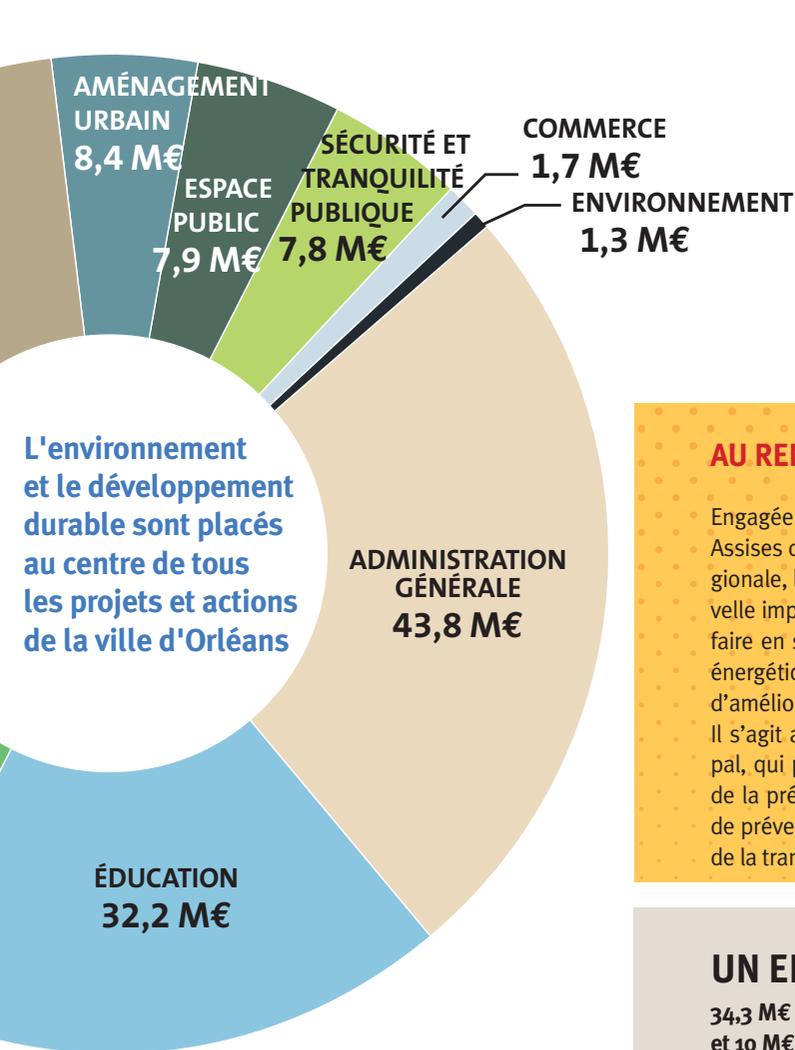
**SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES 7,8 M€**

- **Développement et renouvellement des équipements de vidéo-protection** et de sécurisation des bâtiments publics
- **Soutien des dispositifs de prévention et de réussite** : Carrefour des parents, Parents-relais dans les quartiers et Cité éducative (suite à la labellisation des quartiers Argonne et La Source)

**COMMERCE 1,7 M€**

- **Animations et actions visant à promouvoir les commerces** (525 000 €) : braderies, Fête du tri, soutien aux Vitrines d'Orléans...
- **Acquisitions foncières dans les Halles-Châtelet** (500 000 €), **la galerie marchande Rive de Loire** (140 000 €) et **secteur des Carmes** (220 000 €)
- **Travaux local avenue de la Bolière** (50 000 €)
- **Mise en place de nouvelles bornes alimentaires** (20 000 €)

→ À réécouter sur YouTube Orléans Métropole : vidéo de la séance du conseil municipal du 9 décembre 2021, avec l'adoption du budget 2022 de la ville d'Orléans



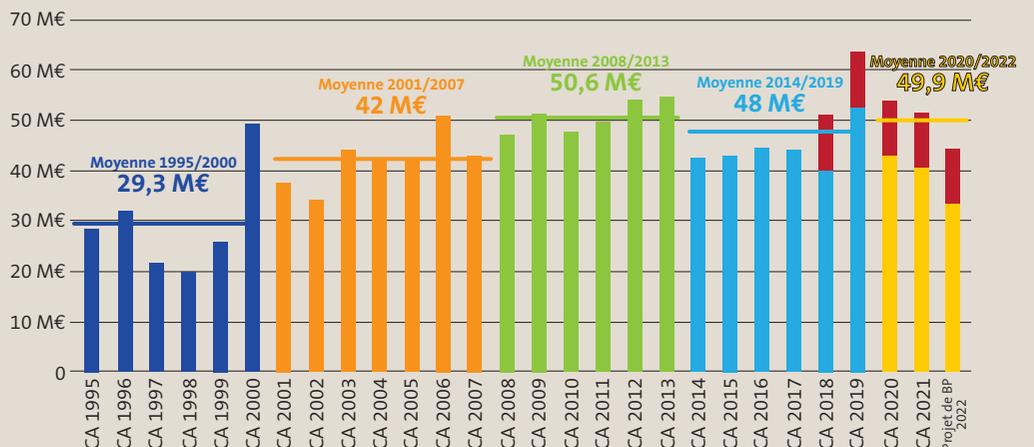
**AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Engagée de longue date sur la voie du développement durable, Orléans fut au rendez-vous des Assises de la transition écologique, en 2021, aux côtés d'Orléans Métropole. Pour la capitale régionale, labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », 2022 donne une nouvelle impulsion, avec la mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial. Parmi les objectifs : faire en sorte que chaque nouvel équipement municipal réponde aux critères de performance énergétique et environnementale, et que les modes de déplacement doux soient encouragés afin d'améliorer la qualité de l'air.

Il s'agit aussi de préparer l'avenir en déployant un plan de solarisation du patrimoine municipal, qui permettra de produire une énergie renouvelable; de veiller sur la ressource en eau et de la préserver, avec la protection et l'entretien des berges du Loiret et du bras des Montées; de prévenir les risques majeurs et de s'y préparer; enfin, de maintenir la mobilisation en faveur de la transition et de la résilience.

**UN EFFORT D'INVESTISSEMENT QUI RESTE SOUTENU**

34,3 M€ de dépenses d'investissement au titre des compétences communales et 10 M€ qui seront réalisés par la Métropole au titre des compétences transférées



**ÉDUCATION 32,2 M€**

- **Rénovation thermique** des écoles du Châtelet et Jean-Zay (900 000 €)
- **Rénovation des écoles** élémentaires René-Guy-Cadou et Charles-Pensée (296 000 €), ainsi que des écoles Louis-Pasteur, André-Lavoisier et Jacques-Androuet-Ducerceau (380 000 €)
- **Réparations et travaux d'accessibilité** (800 000 €)
- **Matériels scolaires** et équipement informatique (446 000 €)
- **Aménagement des cours d'écoles** (350 000 €)
- **Équipements et travaux dans les centres de loisirs** (65 000 €)

# LA VILLE D'ORLÉANS À L'ÉCOUTE DE LA JEUNESSE

❖ **CONSULTATION** DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE JEUNESSE, LA VILLE D'ORLÉANS SOUHAITE, VIA UN QUESTIONNAIRE LANCÉ LE 16 DÉCEMBRE ET ACCESSIBLE JUSQU'AU 16 FÉVRIER, RECUEILLIR L'AVIS ET LES ATTENTES DES JEUNES ORLÉANAIS. OBJECTIF: MIEUX CONNAÎTRE LEURS ASPIRATIONS, LEURS IDÉES ET LEURS BESOINS POUR EN FAIRE DES ACTEURS CLÉS DE LA CITÉ.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Mairie souhaite recueillir l'avis et les attentes des jeunes Orléanais par le biais d'une consultation sur le site Internet de la Ville, commencée le 16 décembre 2021 et qui se terminera le 16 février 2022. Le public concerné, âgé de 16 à 28 ans, est invité à donner son avis de façon anonyme, afin que puissent être cernés ses attentes et ses besoins. Hébergement, études, loisirs, transports, emploi, citoyenneté, sécurité, santé, développement durable... Le questionnaire se veut le plus exhaustif possible, et balaie un maximum de champs pour mieux connaître les jeunes, leurs aspirations, leurs besoins, leurs projets et ce qu'ils pensent. Un outil précieux pour prendre le pouls de la jeunesse orléanaise. Ceux qui le souhaitent peuvent également transmettre leurs coordonnées, afin d'être recontactés par les services de la Mairie pour s'investir localement par le biais du Conseil orléanais de jeunes.

«Une fois les résultats du questionnaire obtenus, l'idée sera de réunir les acteurs du secteur de la jeunesse sur le territoire – Centre régional information jeunesse (Crij), représentants des mondes associatif, culturel, sportif... –, et de travailler ensemble pour voir quelles actions peuvent être menées afin de répondre directement aux attentes des jeunes», explique Sébastien Chauveau, chargé de mission au service Jeunesse, réussite et prévention. De quoi donner envie à la jeune génération de jouer un rôle clé dans la cité! ■

ÉMILIE CUCHET



Si vous avez entre 16 et 28 ans, que vous avez cinq minutes et que vous souhaitez apporter votre contribution, c'est par ici :  
<https://www.orleans-metropole.fr/orleans-metropolefr/contact/questionnaire-destination-des-jeunes-orleanais>



## CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES : MISSION CITOYENNETÉ

Cœur battant du dispositif jeunesse, le Conseil municipal de jeunes n'en finit pas de faire des étincelles et de susciter des vocations. Actuellement dans la deuxième année de leur mandat, une trentaine de collégiens font l'expérience de la citoyenneté en mettant en œuvre des initiatives. Ils ont ainsi réalisé le projet «Une planète, une amitié, une (é)mission», en lien avec des jeunes de Münster : chaque mois, les deux groupes devaient réaliser, pour un journal en ligne, une courte vidéo expliquant une action innovante autour de la mobilité, de l'eau, des déchets, de l'énergie et de la biodiversité – une expérience particulièrement enrichissante.

Pour 2022, les projets se bousculent. Deux actions sportives sont notamment prévues, les 11 et 12 juin prochains, à l'île Charlemagne. Un après-midi sera dédié à l'olympisme, l'autre aux sports de plage, avec toujours cette envie chevillée au corps de partager des activités avec le plus grand nombre. Les jeunes du CMJ ont aussi un projet autour des jardins partagés au foyer Alice-Lemesle, en lien avec les résidents et les habitants du quartier de l'Argonne. Enfin, figure, parmi les projets qui leur tiennent le plus à cœur, la réalisation d'un reportage sur des personnes en situation de précarité via le Secours catholique. Objectif : donner de la visibilité et la parole à des personnes souvent oubliées et esseulées. Une jeunesse solidaire porteuse d'espoir!

➔ Suivez leurs aventures sur [www.instagram.com/cmjorleans/](https://www.instagram.com/cmjorleans/)



# TU AS ENTRE 16 ET 28 ANS ?

DES IDÉES, DES PROJETS, DES ENVIES ?  
LA VILLE D'ORLÉANS TE DONNE LA PAROLE !



## QUESTIONS À...

*Quentin Defossez,*

*adjoint au maire d'Orléans en charge de la Jeunesse*

### Dans quel cadre cette consultation jeunesse a-t-elle été lancée ?

Depuis quelques années, la participation des jeunes au sein d'instances citoyennes diminue. C'est, en partie, en réponse à ce constat que nous avons souhaité lancer cette consultation jeunesse. L'objectif est simple : écouter les jeunes de notre territoire pour pouvoir leur offrir le cadre de vie qu'ils méritent. En leur donnant la parole, nous pourrions adapter notre projet de mandat pour répondre au mieux à leurs besoins. Ils représentent l'avenir de notre ville, c'est pourquoi il nous semblait primordial de les impliquer davantage. Par ailleurs, les nombreuses thématiques abordées dans cette consultation permettront de déceler les diverses problématiques auxquelles est confrontée la jeunesse d'aujourd'hui. Toutes les données seront

rendues publiques et permettront à chaque institution d'agir en conséquence. Le questionnaire rappelle aussi l'existence du Conseil orléanais de jeunes, qui permet aux 16-28 ans de s'investir pleinement dans la vie locale. Les jeunes peuvent donc laisser leurs coordonnées en fin de consultation, pour être recontactés dans ce cadre.

### Comment les questions ont-elles été élaborées ?

Nous souhaitons que ce questionnaire puisse profiter à tous les services de la mairie d'Orléans et, plus largement, à toutes les structures publiques du territoire. C'est pourquoi nous avons souhaité aborder de nombreuses thématiques allant de la santé aux transports, en passant par la vie culturelle et l'emploi. Bien sûr, une veille a été réalisée en amont, et les différents services ont également été sollicités pour construire cette consultation. C'est un véritable travail en transversalité qui a permis l'élaboration de ce questionnaire.

### Comment les données vont-elles être traitées ? Quel est l'objectif ?

Les données vont être analysées et présentées sous forme d'infographies permettant une lecture plus ergonomique des résultats. Ainsi seront révélés les enjeux majeurs, les points à améliorer et les besoins généraux présentés par les jeunes du territoire. À travers cet état des lieux, nous pourrions recenser les demandes, étudier leur faisabilité et leur mise en œuvre, mais aussi adapter nos actions en conséquence. Il s'agira également de communiquer sur ce document, qui permettra de développer collectivement la politique jeunesse sur le territoire.

### En fonction des réponses, quelles actions pourraient être mises en place par la Mairie ?

Globalement, le projet Jeunesse se décompose en trois axes : premièrement, le social, avec le Fonds d'aide aux jeunes porté par la Métropole, les différentes aides sociales, la médiation, la prévention, etc. ; deuxièmement, l'engagement, la participation et la citoyenneté, avec le Conseil municipal de jeunes, le Conseil orléanais de jeunes, les Bourses projets jeunes et le Fonds pour la jeunesse orléanaise ; troisièmement, l'animation, à travers diverses actions événementielles et culturelles, et la relation avec les associations.

Le service Jeunesse ne peut donc – et ne doit pas – être le seul acteur. Tout comme pour construire ce questionnaire, un travail en transversalité avec les services devra être effectué. Celui-ci permettra de construire un plan d'actions global basé sur les attentes recensées durant la consultation.

### Quel rôle les jeunes ont-ils à jouer dans la cité ?

Nous souhaitons que les jeunes deviennent de véritables acteurs et qu'ils aient l'envie de s'investir dans la vie locale orléanaise. Il est important de soutenir les projets portés par ou pour la jeunesse et d'encourager les initiatives. Le questionnaire est un outil qui nous permettra d'avoir un premier regard sur le sentiment des jeunes envers leur ville, et ainsi de répondre au mieux à leurs attentes à tous les niveaux. Je suis convaincu que cette consultation apportera des orientations claires sur leurs besoins et leurs aspirations.

## Maryam Makosso,

25 ans, lauréate du Concours jeunes talents 2020

Gagnante du Concours jeunes talents 2020 dans la catégorie théâtre/stand-up, Maryam Makosso a déjà commencé à se tracer un très beau chemin.

En janvier 2021, La jeune fille a intégré l'école de cinéma Kourtrajmé, créée par Ladj Ly. Elle a fait ses premiers pas dans le monde du 7<sup>e</sup> art cet été, en intégrant le casting du court métrage *Ça passe*, avec, notamment, Jeanne Balibar.

« Je connaissais le *Concours jeunes talents*, car j'avais déjà participé, avec mon groupe de danse, à l'édition 2014, que nous avions remportée. La danse a été mon premier amour, mais devenir comédienne était mon rêve inavoué.

En 2020, un ami m'a poussé à sauter le pas, et je suis sortie de ma zone de confort en candidatant en tant que comédienne. J'ai été très étonnée, très heureuse d'aller au bout de cette aventure. Cela a été un soulagement et m'a confirmé que j'étais dans la bonne voie. Je me suis autorisé une année pour essayer d'être comédienne. J'ai débuté une formation d'acting à l'école de cinéma Kourtrajmé. J'y ai rencontré Ludvine Sagnier, qui est notre directrice pédagogique, Omar Sy, Vincent Cassel, des réalisateurs comme Kim Chapiron, et Romain Gavras, pour qui nous avons fait de la figuration cet été. Tout s'ouvre ! »



### LA SOIRÉE JEUNES TALENTS : UN ÉVÉNEMENT PHARE

Chaque année, la mairie d'Orléans organise, en partenariat avec le Centre régional information jeunesse (Cri), Polysonik, OP45, le Théâtre Charbon et le 108, le Concours jeunes talents. Pour cette nouvelle édition, quatre catégories sont proposées – musique, danse, arts de la scène et expression libre. Les sélections se sont déroulées au mois de novembre dernier.

La finale de la soirée des jeunes talents aura lieu le 25 février, à l'Astrolabe. Une soirée éclectique à passer entre amis, en famille, avec en guest-star Salut c'est cool, groupe électro-hip-hop qui associe l'absurde, l'humour et le kitsch au service d'une musique électro ludique.



## LE CONSEIL ORLÉANAIS DE JEUNES : LE FAIRE-ENSEMBLE

Le Conseil orléanais de jeunes d'Orléans est une instance de démocratie participative et consultative à destination des jeunes. Le COJ offre aux Orléanais âgés de 16 à 28 ans la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de devenir ensemble acteurs de leur ville. La participation, basée sur le volontariat, est ouverte à tous : jeunes travailleurs, étudiants, demandeurs d'emploi, sportifs, musiciens, membres d'association... Objectif : permettre à chaque membre de participer activement à la vie locale au travers d'avis consultatifs. Les membres du COJ se réunissent tous les deux mois.



© JÉRÔME GRELET

### Angel Doussinault

15 ans, membre du Conseil orléanais de jeunes

Souvent déléguée de sa classe, Angel a eu envie de s'investir au sein du Conseil municipal de jeunes lorsqu'elle était au collège. Et, ultra-motivée, elle a poursuivi l'aventure avec le Conseil orléanais de jeunes à la fin de son mandat.

« Dès le collège, je souhaitais pouvoir m'investir, avoir des responsabilités, faire quelque chose qui me permette d'évoluer. J'ai été un peu frustrée, car nos projets au CMJ n'ont pas pu aboutir à cause du Covid. Du coup, j'ai eu envie d'aller encore plus loin en intégrant le COJ. J'ai même eu droit à une dérogation, car je n'ai pas encore 16 ans. J'aimerais continuer à mener des projets, en voir un aboutir et être pleinement réalisé. En réunion, c'est chouette, car on discute de ce qu'on a envie de faire. En ce moment, on essaie d'organiser un événement pour les jeunes. C'est important pour moi de jouer un rôle dans ma ville. J'ai plein d'envies ! »



© JÉRÔME GRELET

## FONDS POUR LA JEUNESSE ORLÉANAISE

Coup de projecteur sur le Fonds pour la jeunesse orléanaise, autre levier de la politique jeunesse, qui a pour vocation de soutenir les jeunes orléanais de 12 à 25 ans en leur donnant un coup de pouce financier et en les rapprochant du monde de l'entreprise. En fin d'année, six lauréats ont vu leurs projets retenus : la 4L de la Grange, pour un projet caritatif en lien avec l'association Enfants du désert, Papilio, pour la réalisation d'un long-métrage, La Chist au Bénin, pour un voyage humanitaire, Solidarité générationnelle, pour une aide aux personnes âgées en Nouvelle-Calédonie, Austerlitz, pour la réalisation d'un court-métrage musical, et le 4L Trophy, pour un projet humanitaire et solidaire. Une subvention totale de 6100 euros a été versée pour ces six projets. Le FJO attend vos propositions !



© JÉRÔME GRELET

## BOURSES PROJETS JEUNES : DES GÉNÉRATEURS DE TALENTS

Encourager, montrer et valoriser les initiatives des jeunes, pour aider ces derniers à trouver une place reconnue dans leur ville. Les Bourses projets jeunes s'inscrivent dans le cadre de la politique jeunesse de la Ville, qui vise à favoriser la participation des jeunes et à les impliquer au travers de projets concrets. Parmi les dernières initiatives retenues et soutenues : *Triangle*, une fiction audiovisuelle sur le thème de l'emprise et du cycle de la violence conjugale, destinée à servir de support pédagogique notamment au Planning familial, réalisée par Ange Coulibaly. Trois courts-métrages présenteront trois points de vue, celui de la victime, celui de l'agresseur et celui de l'entourage. Également soutenu au titre des Bourses projets jeunes et du Fonds pour la jeunesse orléanaise : la réalisation d'un court-métrage sur une musique du groupe Gargäntua, *Austerlitz*, projet porté par Côme Viellot, étudiant à l'Université d'Orléans.

# DES CAPTEURS DANS LES ÉCOLES

## POUR MESURER LA QUALITÉ DE L'AIR

❖ **COVID-19** AFIN DE LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS, LA MAIRIE A DÉCIDÉ D'ÉQUIPER SES ÉCOLES DE PURIFICATEURS D'AIR ET DE CAPTEURS DE CO<sub>2</sub>. ILS SONT TESTÉS DANS LES ESPACES LES PLUS FRÉQUENTÉS PAR LES ÉLÈVES.

Les études le montrent, le SARS-CoV-2 peut stagner dans l'air sous forme d'aérosols, notamment à l'intérieur des espaces clos et mal ventilés, et ainsi favoriser une transmission aérienne du virus. Pour lutter contre ce phénomène, la ville d'Orléans a décidé d'équiper ses écoles de purificateurs d'air et de capteurs de dioxyde de carbone. Les premiers – également utilisés dans les hôpitaux – permettent de renouveler l'air d'une pièce en le filtrant, tandis que les seconds viennent alerter lorsqu'une pièce présente un taux trop élevé de CO<sub>2</sub> et a besoin d'être aérée.

Afin de prioriser les espaces à équiper, la Mairie a défini un ensemble de critères, comme la fréquentation des lieux ou le fait que les élèves y retirent leur masque. Ces dernières semaines, 70 capteurs de CO<sub>2</sub> ont été installés dans les dortoirs des écoles maternelles, ainsi que 23 purificateurs d'air dans les cantines, jugées prioritaires en raison « de leur taille, du type de menuiseries qui s'y trouve, de la ventilation ou de l'occupation », explique Hervé Dalmat, chef du service Équipe-

ment et suivi du patrimoine à la direction de l'Éducation. Le coût de ces installations s'élève à environ 120 000 euros, soit 80 000 euros pour les purificateurs et 40 000 euros pour les capteurs de CO<sub>2</sub>, sans compter la maintenance induisant le changement des filtres.

Orléans a été l'une des premières villes à devancer les récentes directives de l'Éducation nationale, en passant commande de matériel dès septembre dernier. En raison de retards dans la chaîne d'approvisionnement, ces équipements, de fabrication française, n'ont pu être installés que récemment. Des études sont en cours pour juger de leur efficacité sur la qualité de l'air. En fonction des résultats, le dispositif sera déployé à plus grande échelle, dans tous les réfectoires et jusque dans les salles de classe. ■

MINA QASSYM

### COMMENT MARCHE UN PURIFICATEUR D'AIR ?

Les purificateurs d'air sont dotés d'un préfiltre et de trois filtres capables de capturer les particules toxiques. Ces installations ne dispensent pas de continuer à appliquer les mesures d'aération recommandées pour lutter contre la propagation du virus. Les salles de classe ainsi que les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins quinze minutes avant l'arrivée des élèves, durant chaque récréation et pendant les interours, au moment du déjeuner et le soir, après le départ des élèves.



© JEAN PUYO

**70** capteurs de CO<sub>2</sub> installés dans les dortoirs de toutes les écoles maternelles

**23** purificateurs d'air installés dans certains restaurants scolaires jugés prioritaires

**80 000** euros, c'est le budget pour l'installation des purificateurs ; les capteurs CO<sub>2</sub>, quant à eux, ont coûté 40 000 euros (seules 20% des écoles sont équipées en France, pour le moment)

**Petits-fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

## Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?  
Rejoignez-nous !



Salaire  
intéressant



Planning  
adapté



Présence  
de nuit



Même  
client



Réseau  
national

**02 46 72 01 02**

29b Boulevard Jean Jaurès  
45000 Orléans



[rejoindre.petits-fils.com](http://rejoindre.petits-fils.com)

# Loir'idyl

## APPARTEMENTS D'EXCEPTION EN BORD DE LOIRE

**ORLÉANS**

**QUAI DE LA MADELEINE**

APPARTEMENTS NEUFS T3 ET T4 AVEC  
CUISINE AMÉNAGÉE, TERRASSE OU  
BALCON, STATIONNEMENT PRIVATIF,  
PRESTATIONS HAUT DE GAMME.



**06 77 91 64 75**  
[WWW.ATARAXIA.FR](http://WWW.ATARAXIA.FR)

**ataraxia**  
PROMOTION IMMOBILIERE

**GCF**  
Groupe Coutant Finances

**02 38 57 02 01**  
[WWW.GROUPE-COUTANT-FINANCES.COM](http://WWW.GROUPE-COUTANT-FINANCES.COM)



# DANS MA MAIRIE DE PROXIMITÉ...

LES MAIRIES DE PROXIMITÉ SONT DES LIEUX CENTRAUX DE LA VIE DES QUARTIERS. AFIN D'OPTIMISER LES SERVICES RENDUS À LA POPULATION ET DE RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LES HABITANTS, LA VILLE D'ORLÉANS APORTE DES MODIFICATIONS NOTABLES AU SEIN DE CES SIX STRUCTURES.

Les mairies de proximité évoluent... sur la forme et le fond ! Les changements mis en œuvre font suite à une enquête menée auprès des habitants en janvier-février 2021, par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne, d'entretiens individuels en mairies de proximité et au téléphone, et d'une présence sur les marchés et dans les lieux publics. Les agents d'accueil et les équipes des mairies ont ensuite conduit une réflexion pour proposer des actions répondant aux besoins des publics accueillis. Premier changement instauré en début d'année, l'élargissement des horaires d'ouverture (lire ci-contre).

L'autre évolution notable concerne les conditions d'accueil au sein des mairies même. « Afin d'améliorer le confort des usagers, des aménagements ont été réalisés dans les mairies Ouest et Saint-Marceau, en particulier avec la rénovation et le réaménagement des salles d'attente, la réorganisation des bureaux pour une meilleure confidentialité, souligne Amaëlle Mercier, directrice de la Vie des quartiers et de la Démocratie locale à la ville d'Orléans. À cette occasion, du mobilier ergonomique a été testé à Saint-Marceau. »

Mais si la transformation des mairies de proximité se voit (et se verra) de l'intérieur, elle se fera aussi par l'extérieur ! Et ce, via la création d'une identité visuelle, avec la pose de vitrophanie (adhésif) sur les bâtiments. « Cette nouvelle identité permettra d'harmoniser l'image et la présentation extérieure des mairies, pour tendre vers une visibilité logique et

commune. » À noter, toujours pour les « extérieurs » : des panneaux de signalisation (piétons et routiers) sont en cours de déploiement sur les axes principaux de voirie, afin d'indiquer la localisation des mairies au sein des quartiers.

Accueil, image... L'évolution des mairies de proximité se poursuit – avec, toujours, pour priorité la mission de service(s) rendu(s) à la population et la qualité d'accueil. ■

MARYLINE PRÉVOST



## RAPPEL D'HORAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les horaires d'ouverture des six mairies de proximité ont changé. L'accueil du public, pour toute information sur le quartier, démarche administrative..., est ainsi assuré le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h. L'instauration de cette nouvelle grille (+ 3 heures hebdomadaires) permet de répondre, de manière ajustée, aux besoins de la population, et notamment des actifs.

## LES CHIFFRES DE 2021

**43 600** personnes accueillies dans les six mairies de proximité

**22 000** réponses à des appels téléphoniques

**95 200** prestations délivrées

## SACHEZ QUE...

Dans votre mairie de proximité, vous pouvez effectuer diverses démarches administratives :

- dépôt d'une demande de **carte nationale d'identité** ou de passeport, et retrait de ces documents
- inscription sur les **listes électorales** (toute l'année)
- inscription au titre du **recensement militaire** (dès 16 ans)
- demande d'un **duplicata du livret de famille**
- retrait des **actes d'état civil** liés à des événements ayant eu lieu à Orléans (naissance, mariage, décès)
- établissement d'un **certificat de vie**, obtention d'une copie conforme pour des documents à destination d'administrations étrangères, légalisation d'une signature
- dépôt d'une **déclaration préalable de travaux** et d'un **permis de construire**
- inscription de votre enfant à l'**École municipale d'initiation sportive** (Émis) et aux **accueils de loisirs sans hébergement** (pour transmission aux directions municipales concernées)
- accès gratuit à une permanence d'**écrivain public** (Conseil départemental de l'accès au droit du Loiret, sur rendez-vous auprès de la Maison de justice et du droit d'Orléans, au 02 38 69 01 22) pour la rédaction de courriers de recours, à destination d'administrations, de services du palais de justice, d'un employeur, d'une entreprise/d'un commerçant, d'organismes bailleurs, uniquement en mairie de proximité Est, chaque mercredi, de 9h à 12h30 (l'après-midi à la Maison de la réussite)
- accès gratuit, le jeudi matin, à une permanence du **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** (sur rendez-vous au 02 38 77 02 33), en mairie de proximité Est
- **paiement d'une facture de prestations établies par l'Émis, les accueils périscolaires, les crèches de la Ville** (uniquement en espèces, par chèque, par chèque-vacances et ticket Cesu/Chèque emploi service universel)
- inscription à l'**Opération tranquillité vacances**
- dépôt des **objets trouvés** (pour transmission à la police municipale)
- inscription à la **collecte des végétaux** (pour les personnes de plus de 75 ans et/ou titulaires d'une carte d'invalidité)
- **location de salles municipales**

Une réflexion est en cours pour proposer un **accompagnement au numérique**, déjà en place en mairie de proximité Est (avec Action Digilab, sur rendez-vous au 07 67 67 17 71, le lundi, de 14h à 17h, et du mardi au vendredi, de 9h à 12h30) et dans les accueils CCAS centre-ville et La Source (Fg-Bannier et espace Olympe-de-Gouges), dans les quartiers qui n'en bénéficient pas (Saint-Marceau, Nord et Ouest). Rappelons que l'accès à Internet et au numérique pour le plus grand nombre représente un défi social et sociétal majeur, en raison du nombre croissant des démarches administratives dématérialisées.

## UNE MAISON DU PROJET À LA SOURCE ET À L'ARGONNE

Où en est le programme de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine dans les quartiers de La Source et de l'Argonne? Quelles sont les opérations prévues? Dans quels délais? Pour répondre à ces questions, entre autres, des Maisons du projet<sup>1</sup> viennent d'être mises en place au sein des mairies de proximité Est et de La Source, sous forme de permanences mensuelles : pour l'Argonne, rendez-vous le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, de 14h à 17h, à la salle Mozart; pour La Source, rendez-vous le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, de 14h à 17h, à la salle de réunion. Les habitants des quartiers concernés et toutes les personnes intéressées peuvent s'informer sur les actions en cours et à venir, dans les espaces « expositions », consulter des plans, mais aussi apporter leurs suggestions et s'inscrire dans une démarche participative et de concertation. Les agents du service Rénovation urbaine et des représentants des aménageurs (Sorgem pour l'Argonne, Semdo pour la Source) sont présents pour animer les permanences et répondre aux questions « en direct ». À noter : le public peut également retrouver les Maisons du projet sur les marchés des deux quartiers : pour l'Argonne, le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, place du Boulodrome; pour La Source, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 9h à 12h, place Albert-Camus. L'accès à ces temps d'information, de réunion et d'exposition, ouverts aux habitants et aux partenaires du projet de rénovation urbaine Anru, est libre.

➔ Renseignements à [sru@orleans-metropole.fr](mailto:sru@orleans-metropole.fr) et sur le site Internet [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

1. Conformément à la loi du 21 février 2014 prévoyant la création d'une Maison du projet spécifiquement dédiée à la coconstruction dans les territoires bénéficiaires du programme de l'Anru



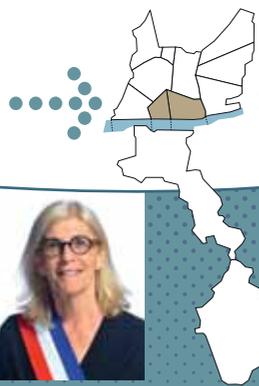
## FUTURS AMÉNAGEMENTS...

### ... à la mairie de proximité Nord

À l'horizon 2023, les agents et usagers de la mairie de proximité Nord intégreront les bâtiments B2, rue Charles-le-Chaume, dans des locaux entièrement rénovés. Les actuels locaux de la mairie Nord, rénovés, seront dès lors occupés par la Prévention-Médiation. Enfin, les associations seront relogées dans les anciens logements de fonction de l'école Jean-Mermoz, qui seront également réaménagés et mis aux normes d'accessibilité.

### ... à la mairie Est

Gros travaux de rénovation et d'étanchéité en vue sur la toiture de la mairie de proximité Est ! Cette campagne débutera en avril-mai 2022, pour une durée de quatre à cinq mois. Pendant le chantier, les usagers retrouveront, provisoirement (de mars à juillet 2022), l'accueil et les services de la mairie salle Mozart. La médiathèque sera, elle, transférée dans l'ancien collège Jean-Rostand, les services du CCAS restant à leur place.



## VOS ÉLUS DE QUARTIER

**Béatrice Barruel**,  
adjointe au maire pour le centre-ville



**Romain Roy**,  
pour le secteur  
Bourgogne



**Sophie Lahache**,  
pour le secteur  
Carmes

## MAIRIE DE PROXIMITÉ

5, place de la République  
02 38 68 31 60  
mairie-centreville@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h

## MARCHÉS

- Marché des Halles-Châtelet,  
du mardi au samedi, de 7h30 à 19h,  
et le dimanche, de 7h30 à 12h30
- Marché du centre-ville,  
place de la République,  
le mercredi, de 15h à 19h30
- Marché aux livres, place du Martroi,  
le vendredi à partir de 8h
- Marché nocturne, place du Martroi,  
le vendredi de 17h à 22h

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers



# DES AIDES POUR LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT

... HABITAT DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS DANS LE QUARTIER CARMES-MADELEINE, ORLÉANS MÉTROPOLÉ ACCOMPAGNE LES PROPRIÉTAIRES DANS LA RÉNOVATION DE LEURS BIENS. AVEC L'OBJECTIF DE LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE.

Un périmètre compris entre la rue d'Illiers, au nord, le boulevard Jean-Jaurès, à l'ouest, les quais ligériens, au sud, et la place De-Gaulle et la rue de l'Écu-d'Or, à l'est : quelque 3 000 logements constituent le secteur concerné par l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine, menée depuis 2019 par Orléans Métropole, dans le but de réhabiliter logements et immeubles privés du secteur Carmes-Madeleine. Cette dynamique permet, en outre, d'accompagner les évolutions profondes du quartier, de restaurer une mixité sociale, de renforcer l'attractivité des

logements en transformant l'offre et d'améliorer les performances thermiques du bâti. Quarante-dix immeubles ont déjà été ciblés en deux ans, et leurs propriétaires, occupants ou bailleurs, informés des dispositifs mis en place afin de les accompagner dans les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'amélioration de leurs logements. Ces personnes peuvent en effet profiter, en plus d'un accompagnement technique ou administratif, d'aides financières mises en place par Orléans Métropole et l'Agence nationale de l'habitat. Au 23 de la rue d'Angleterre, par exemple, le propriétaire s'est ainsi vu financer les travaux de rénovation de son immeuble à hauteur de 55%, permettant au passage la transformation de la composition des logements et aux locataires de considérables économies d'énergie.

Incitatif, le dispositif comporte également un volet coercitif. Si les propriétaires des immeubles ciblés, malgré la proposition d'accompagnement, refusent de présenter un projet de rénovation complète de leur bien, ils peuvent, après enquête parcellaire et arrêté de cessibilité, être soumis à expropriation. ■

MICHAËL SIMON

## EN PRATIQUE

Les propriétaires ou copropriétaires désireux de réhabiliter leur logement et souhaitant bénéficier d'une expertise technique gratuite sont invités à se rendre au local dédié à cette opération, 25, rue Porte-Saint-Jean. Ouvert au public sur rendez-vous.  
Contact : 06 12 48 29 07 ou  
[amelioronslescarmes@semdo.fr](mailto:amelioronslescarmes@semdo.fr)

**Vous avez besoin de conseils ?**

**Votre logement a besoin de travaux ?**

**Vous ne savez pas comment les financer ?**





© JÉRÔME GRELET

La PerCo est de retour sur le quai du Châtelet pour l'expérience d'écocitoyenneté interconnectée.

## BIODIVERSITÉ

# LA PERCO... OU LA CULTURE DE L'ÉCOCITOYENNETÉ

Petit rappel : la PerCo (permaculture connectée), initiative portée par Le 108<sup>1</sup>, a été installée en 2018 sur le quai du Châtelet. Cette manufacture végétale citoyenne interconnectée vise plusieurs objectifs : travailler à une réappropriation de l'espace public par le citoyen ; contribuer à sensibiliser autour de la biodiversité et des enjeux environnementaux d'aujourd'hui ; réinterroger les liens humains et sociaux dans la ville, ainsi que les rapports à la nature ; questionner les nouvelles technologies au service du vivant. « La PerCo invite chacun à vivre et à expérimenter une démarche d'écocitoyenneté grâce à des actions concrètes et innovantes, à taille humaine, basées sur la pratique du jardinage, mais aussi sur l'échange et la transmission de savoirs et de savoir-faire, rappelle Dominique Borthelle, directeur du 108. D'où une configuration avec des modules distincts, composés de trois bacs de culture et de bancs. »

Chaque « mini-jardin » a sa thématique. Le module 1 – conçu en pieuvre, avec réservoir d'eau intégré – porte sur le « milieu sauvage urbain », le module 2, sur « la culture traditionnelle ». « Une réflexion est actuellement conduite pour déterminer quel sera le thème du module 3. » Le retour des beaux jours annonce, bien sûr, des plantations et le développement de la végétation sur les trois sites. Par ailleurs, la mise en place de panneaux photovoltaïques pour la collecte et la transmission des informations connectées (suivi des paramètres humidité, température, pollution atmosphérique, ensoleillement...) est programmée pour la fin du printemps. « Nous avons également prévu des ateliers d'initiation et de pratique pour le grand public, durant cette année. » Pour rappel, le projet participatif PerCo, d'un montant de 23 400 euros, est soutenu à hauteur de 10 000 euros par la ville d'Orléans. ■

MARYLINE PRÉVOST

1. En association avec la Labomedia, les Brigades vertes, l'Arcanderie et un groupe de bénévoles.

➔ Infos sur [www.facebook.com/LAPERCO/](https://www.facebook.com/LAPERCO/)

## QUAIS DE LOIRE

# SOUS LA COQUE DU BATEAU-LAVOIR

Les Orléanais connaissent bien sa silhouette singulière, arriérée sur le quai du Châtelet. Le Bateau-Lavoir – barge géante à l'origine devenue restaurant de bois et d'acier – a depuis 2012 pris ses quartiers sur la Loire. Mais le mardi 18 janvier, c'est sous un autre angle que le plus gros navire du Loiret (28 mètres de long, 8 mètres de large) s'est dévoilé... En qualité d'établissement recevant du public et après les dix ans de « mouillage » réglementaires, le bâtiment est passé à l'inspection. Ce type d'opération, toujours spectaculaire, a permis de réviser l'état de la coque, de décapier la partie immergée, avant l'application d'une nouvelle peinture résistante à l'épreuve des années. Le Bateau-Lavoir rouvrira ses portes au public, dès ce début février... avec, toujours, vue imprenable sur le lit de la Loire. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JÉRÔME GRELET

## BLOC-NOTES

- **PERMANENCES ÉLUS DE QUARTIERS**  
**Béatrice Barruel, Sophie Lahache et Romain Roy**  
→ Vendredi 4 février, de 17h à 19h, sur le marché de la place du Martroi  
Renseignements au 02 38 68 31 60
- **DIMANCHE 6 FÉVRIER**  
**Exposition de véhicules anciens**, organisée par le Club des anciennes de l'Automobile club du Loiret, de 10h à 12h, sur le quai du Châtelet (accès libre et gratuit)
- **DIMANCHE 6 FÉVRIER**  
**Concert « Comédies, rêves et légendes »**, par l'Orchestre symphonique d'Orléans, organisé par le service des aînés du CCAS d'Orléans, à 16h, au Théâtre d'Orléans, bd Pierre-Ségelle (19€ à régler sur place, inscription obligatoire au 02 38 68 46 38)
- **LUNDI 7 FÉVRIER**  
**Collecte de sang**, organisée par l'Établissement français du sang, de 12h15 à 16h30, au MOBE, 4<sup>e</sup> étage, espace 4Tiers, 6, rue Marcel-Proust
- **VENDREDI 11 FÉVRIER**  
**Love Race**, organisée par Team Event Organisation, de 18h à 21h, départ place de Loire (lire guide *On sort!*)
- **MERCREDI 16 FÉVRIER**  
**Spectacle Time to Tell**, de David Gauchard et Martin Palisse, organisé par le service des aînés du CCAS d'Orléans, à 14h30, au Théâtre d'Orléans, bd Pierre-Ségelle (5€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 38)
- **MARDI 22 FÉVRIER**  
**Après-midi « bavardages »**, organisé par le service des aînés du CCAS d'Orléans, au restaurant Mix, 21, rue des Carmes (5€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 38)
- **MERCREDI 23 FÉVRIER**  
**Collecte de sang**, organisée par l'Établissement français du sang, de 8h30 à 12h, salle des Pas-Perdus, au centre municipal d'Orléans (mairie), 1, place de l'Étape (possibilité de prendre rendez-vous sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr))
- **JEUDI 24, VENDREDI 25, SAMEDI 26 FÉVRIER**  
**Braderie d'Orléans**, de 10h à 18h, en centre-ville (lire guide *On sort!*)
- **VENDREDI 25 FÉVRIER**  
**Marché des producteurs loirétains**, organisé par le département du Loiret et la chambre d'agriculture du Loiret, de 9h à 13h, sur le parvis de l'hôtel du Département, 15, rue Eugène-Vignat



### VOS ÉLUS DE QUARTIER

**Corine Parayre**, adjointe au maire pour les quartiers Nord (Acacias, Blossières, Murlins, Gare, Pasteur, Saint-Vincent)



**Gauthier Dabout**, pour le secteur Acacias, Blossières, Murlins

### MAIRIE DE PROXIMITÉ

11, rue Charles-le-Chauve  
Tél. 02 38 43 94 44  
mairie-nord@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi, de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

### MARCHÉS

- Marché Blossières, rue Charles-le-Chauve : mardi, de 7h30 à 12h30
- Marché Gare, place Charles-d'Orléans : mercredi, de 7h30 à 12h30
- Marché à la brocante, boulevard Alexandre-Martin : samedi, de 7h à 13h

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

### EN MÉMOIRE DE 1870

La guerre de 1870 est loin dans les mémoires, mais l'ossuaire du Grand Cimetière d'Orléans rappelle le prix payé en vies humaines pendant le conflit franco-prussien. En décembre, un lutrin commémoratif a été installé devant l'entrée principale du cimetière. Ce projet a été initié par Tourisme Loiret, dans le cadre d'une campagne de valorisation de sites témoins de la guerre de 1870, avec le soutien financier du Département, de la Ville (rénovation du site et installation), et le partenariat du Souvenir français. Le pupitre est agrémenté de textes de l'historienne Anne-Marie Royer-Pantin. Douze autres lutrins composent le circuit mémoriel 1870. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JEAN PUJO



© JEAN PUJO

L'utilisation du jardin de la Maison des Groupes nous permet de disposer d'un point de dépôt et de valorisation des biodéchets collectés lors de nos tournées en vélo-cargo, confie Cédric Blum, cofondateur des Cycloposteurs. Mais c'est également un excellent moyen de montrer ce qui peut se faire en la matière sur un espace dédié, à l'image d'un site pilote visible des autres communes de la Métropole ! L'association, créée en juillet 2020, collecte les déchets alimentaires des restaurateurs du centre-ville orléanais, d'institutionnels, d'organismes d'événements, ainsi que les déchets végétaux de fleuristes. « Nous travaillons également pour la cuisine centrale d'Ingré, avec l'espoir d'élargir notre périmètre d'action, les contacts étant en bonne voie avec certaines communes métropolitaines. »

La Métropole « produit » 26 000 tonnes de biodéchets par an. Et, depuis le lancement de l'association, les trois cycloposteurs se relayant sur leur vélo ont déjà collecté 8 tonnes de biodéchets. « Le 31 décembre 2023 au plus tard, la tri et la valorisation des biodéchets seront obligatoires pour les collectivités », rappelle Cédric Blum. Dans le jardin de la Maison des Groupes, à raison de collectes hebdomadaires régulières, les dépôts vont bon train. En fin de chaîne, le compost obtenu est redistribué aux partenaires (restaurateurs, fleuristes). Si l'objectif est

# LES CYCLO-POSTEURS À LA MAISON DES GROUES

● **RECYCLAGE** DEPUIS SIX MOIS, LES CYCLOPOSTEURS « OCCUPENT » LE JARDIN DE LA MAISON DES GROUES. RETOUR SUR L'ACTION ET LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION.

d'essaimer, les Cycloposteurs espèrent également, très vite, passer à la vitesse supérieure et devenir une Société coopérative et participative (Scop) avec une équipe de salariés. Mais en attendant, pour la bonne cause, ils continuent de pédaler! ■

MARYLINE PRÉVOST

1. Anne Bignolas, Julien Lebrize, Cédric Blum.

➔ Le 6 décembre, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire a décerné à l'association le Prix de l'économie sociale et solidaire, catégorie transition écologique (2 000 euros).

Infos sur Facebook (Les Cycloposteurs)



Les biodéchets ramassés par cycloposteur (photo en haut) sont traités dans les espaces extérieurs aménagés à la Maison des Groupes.

© JEAN PUJO

## BLOC-NOTES

### ● PERMANENCES ÉLUS DE QUARTIER

#### Corine Parayre

➔ Samedi 12 février, de 10h à 12h, sur rendez-vous, en mairie de proximité Nord

➔ Mercredi 16 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Gare, place Charles-d'Orléans

#### Corine Parayre et Gauthier Dabout

➔ Mercredi 8 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Blossières, rue Charles-le-Chauve  
Renseignements au 02 38 43 94 44

### ● MARDI 1ER FÉVRIER

Soutien numérique personnalisé à la médiathèque des Blossières, 18, rue Charles-le-Chauve (renseignements et inscriptions au 02 38 68 45 45)

### ● JEUDI 10 FÉVRIER

Réunion de chantier sur les travaux de requalification et les aménagements de la rue

des Fusillés 1940-1944 (quartier Blossières), en présence de Corine Parayre et de Gauthier Dabout, conseiller délégué au secteur Acacias-Blossières-Murlins, de 18h30 à 19h30, rendez-vous à l'angle des rues des Fusillés et de la Suifferie (dans le respect de la distanciation et du port du masque)

### ● MERCREDI 23 FÉVRIER

Rencontre avec les habitants des immeubles de la rue Pierre-Chevaldonné (quartier Saint-Vincent), avec Corine Parayre, de 19h à 20h, rendez-vous devant la loge du gardien (dans le respect de la distanciation et du port du masque)

### ● JEUDI 24 FÉVRIER

Réunion de l'atelier Orléans Proximité Nord : « décoration du château d'eau » de la rue Ponson-du-Terrail (quartier Blossières), de 18h30 à 20h, salle Yves-Montand, 30, rue Charles-Perrault



**VOS ÉLUS DE QUARTIER**

**Nadia Labadie**, adjointe au maire pour le secteur Ouest (Madeleine, Dunois, Châteaudun, Faubourg-Bannier)



**Nathalie Lapertot**, pour le secteur Madeleine



**Évrard Lablée**, pour le secteur Dunois

**MAIRIE DE PROXIMITÉ**

99, faubourg Madeleine  
02 38 72 56 13  
mairie-ouest@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi, de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

**MARCHÉS**

- Marché Dunois, place Dunois, le jeudi, de 15h à 19h30
- Marché Madeleine, allées Pierre-Chevallier, le dimanche, de 8h à 12h30

**INFOS** [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers



Astrid Hily accueille dans sa boutique toutes les générations et niveaux de couturières.

# AU COMPTOIR DE LA MERCIÈRE

... **COMMERCE** LE FAUBOURG BANNIER COMPTE UNE NOUVELLE ENSEIGNE, « ÉTOFFE ET MOTIF ». UN UNIVERS FAIT DE TISSUS, DE BOUTONS, D'AIGUILLES ET DE GALONS... CRÉÉ PAR ASTRID, LA « MERCIÈRE ».

**J**e voulais que ce lieu ressemble à celui que j'aurais aimé trouver quand je me suis lancée dans la couture, confie Astrid Hily. J'ai tout mis en œuvre pour que ce projet corresponde à mon rêve!

Au n° 70 de la rue du Faubourg-Bannier, dans sa boutique « Étoffe et Motif », la mercière accueille, depuis quelques semaines, une nouvelle clientèle. L'endroit est spacieux, loin de l'image, parfois « fouillis », de la mercerie d'autrefois. Des espaces dédiés – aux accessoires de couture, patrons, tissus au mètre, galons, kits de couture/crochet/feutrine, boutons, laine pour éponges écologiques – composent le décor du lieu. « J'essaie de travailler avec un maximum de marques et de maisons françaises, et tous les tissus ont été choisis par mes soins en fonction de l'originalité de leurs motifs ou de leur composition! » Sur les étagères en bois clair, de la viscose, mais aussi du coton, dont du coton bio. « C'est un parti pris, car le coût du bio est plus élevé en raison des conditions de culture... Cependant, la demande pour ce type de produit est en progression. »

Depuis l'ouverture, Astrid accueille toutes les générations de couturières, néophytes ou expérimentées. Et elle avoue vivre son rêve, éveillée. « Je viens du monde du tourisme, explique-t-elle, et ce n'est qu'à l'âge de 30 ans que je me suis vraiment mise à la couture, en demandant conseil et en apprenant sur le tas. Cette passion, devenue aujourd'hui mon métier, je souhaite la transmettre au plus grand nombre, avec cette idée que réaliser un vêtement, un sac ou toute autre pièce de ses mains est toujours gratifiant et valorisant. » À ce titre, Astrid propose des ateliers collectifs (dont certains pour enfants, pendant les vacances scolaires) et de l'accompagnement de projets (pour trois personnes au maximum), ainsi que la location de machines à coudre. La panoplie complète pour « faire et se découvrir soi-même »!

MARYLINE PRÉVOST

➔ **Merceria « Étoffe et Motif », 70, rue du Fg-Bannier**  
Infos au 02 38 84 49 32 et sur [www.etoffeetmotif.fr](http://www.etoffeetmotif.fr)

BLOC-NOTES

- **PERMANENCES ÉLUS DE QUARTIER**  
**Nadia Labadie et Évrard Lablée**  
➔ Vendredi 25 février, de 16h à 18h, sur le parvis de la Médiathèque d'Orléans, place Gambetta  
**Nadia Labadie et Nathalie Lapertot**  
➔ Samedi 26 février, de 10h à 12h, sur le parking de la rue des Beaumonts  
Renseignements au 02 38 72 56 13
- **LUNDI 14 FÉVRIER**  
**Après-midi dansant** avec l'orchestre Jean-François Carcagno, organisé par le service des aînés du CCAS d'Orléans, de 14h à 17h30, à la salle Madeleine, 103, rue du Faubourg-Madeleine (Orléanais : 10€ ; non-Orléanais : 12€), inscription obligatoire au 02 38 68 46 38
- **JEUDI 24 FÉVRIER**  
**Atelier Orléans Proximité Ouest « Mémoire et Patrimoine »** à 17h30 (inscription en mairie de proximité Ouest au 02 38 72 56 13)



#### VOS ÉLUS DE QUARTIER

**Florence Carré**, adjointe au maire pour les quartiers Est : Barrière-Saint-Marc, Argonne, Saint-Marc, Fg-Bourgogne



**Régine Bréant**  
pour le secteur  
Barrière-St-Marc

#### MAIRIE DE PROXIMITÉ

1, place Mozart - 02 38 68 43 03  
mairie-est@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi, de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

#### MARCHÉS

- Marché, place du Boulodrome et du Marché, le vendredi, de 7h30 à 12h30
- Marché du quai du Roi, le samedi, de 7h30 à 12h30

**INFOS** [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

# TOUS EN PISTE !

... ÉDUCATION SAVOIR BIEN SE COMPORTER SUR LA VOIE PUBLIQUE, CELA S'APPREND, ET DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ! UNE PISTE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE VIENT D'ÊTRE INAUGURÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU NÉCOTIN. ATTENTION DEVANT...



© JÉRÔME GRELET

Les bonnes habitudes s'apprennent sur le banc de l'école. Et notamment en matière de sécurité routière et de partage de la voie publique. Dans le cadre de la « Cité éducative », une piste cyclable vient d'être inaugurée à l'école élémentaire du Nécotin. Ce projet est né avec l'installation du collège Jean-Rostand dans ses nouveaux locaux, qui a permis de libérer un ancien terrain sportif proche de l'école élémentaire. Cet « aménagement

éducatif » aura nécessité l'action conjuguée de nombreux acteurs – en premier lieu, les services de la ville d'Orléans, les directeurs d'école et le délégué police-population. Les jeunes des chantiers éducatifs du dispositif de prévention spécialisée ont également été partie prenante dans l'opération, tout en s'inscrivant dans une démarche d'insertion et de professionnalisation. Enfin, les élèves-ingénieurs de Polytech ont participé à la construction des feux tricolores, et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) a accompagné le projet notamment avec le prêt de vélos pour l'utilisation de la piste d'éducation routière. Cet équipement (coût : 20 000 euros) est, bien sûr, ouvert à toutes les écoles d'Orléans. Car apprendre, dès le plus jeune âge et avec la pratique, la sécurité routière et la « bonne conduite » dégage la « voie » pour la suite, à l'adolescence... voire un peu plus tard ! ■ MARYLINE PRÉVOST

Inauguration de la piste routière... Prêt? Roulez!



© JÉRÔME GRELET

#### LA CITÉ ÉDUCATIVE, KEZAKO?

La « Cité éducative » d'Orléans développe son action dans les quartiers prioritaires de la Source et de l'Argonne. Elle facilite la réalisation de projets innovants et fédérateurs en aidant les acteurs locaux à travailler ensemble au bénéfice de la réussite des jeunes de 0 à 25 ans de ces deux quartiers labellisés par l'État.



© ADIMAZES PVT LTD

L'Orléanais Raïf Gonessa et ses coéquipiers de l'équipe de France junior de hockey sur gazon ont remporté la médaille de bronze lors du Mondial U21, début décembre, en Inde.

## ❖ SPORT

# MONDIAL JUNIOR DE HOCKEY : UN JEUNE ARGONNAIS PARMIS LES MÉDAILLÉS

Au hockey sur gazon, la magie d'une victoire contre l'Inde s'apparente au prestige d'un match de foot remporté contre le Brésil. La fierté de Raïf Gonessa, joueur originaire du quartier de l'Argonne et formé au Cercle laïque des Tourelles d'Orléans (CLTO), est donc très grande : à deux reprises, lui et ses partenaires de l'équipe de France U21 ont battu l'hôte du dernier Mondial junior de hockey, qui s'est déroulé du 24 novembre au 5 décembre à Bhubaneswar. En décembre 2021, le milieu offensif orléanais est rentré d'Asie d'autant plus enchanté à l'issue de la compétition qu'en dépit de la situation sanitaire délicate et du huis clos imposé aux rencontres sportives, les joueurs de l'équipe de France ont ressenti une grande ferveur de la part de la population locale et des téléspectateurs. Son seul regret : n'avoir décroché « que » la médaille de bronze, après avoir perdu au shoot-out contre l'Argentine en demi-finale. « *Nous les avons dominés pendant le match ; c'est frustrant* », confie Raïf Gonessa.

Lorsqu'il n'évolue pas aux côtés de ses coéquipiers de sélection nationale – tous « *des potes* » connus au fil des expériences en clubs –, ce dernier joue à Paris et, durant la saison en salle, à Orléans, restée sa ville de cœur. « *J'ai commencé à pratiquer à 6-7 ans* », relate-t-il. À l'origine, il avait choisi le judo. Ce sont ses copains, inscrits au CLTO, qui l'ont attiré vers le hockey. « *Au départ, j'étais nul* », sourit Raïf Gonessa. « *Compétiteur* », le petit garçon qu'il était a voulu prouver à son entourage qu'il pouvait être le meilleur. « *Je me suis entraîné tous les jours...* » Résultat : les recruteurs se sont penchés très tôt sur son profil, et, à l'âge de 15 ans, il quittait sa famille pour entrer au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (Creps).

Si, « *scolairement* », Raïf Gonessa reconnaît que les choses ont un temps été « *compliquées* » pour lui, sa détermination, sa passion pour le sport, ainsi que l'aide précieuse de son entourage lui ont permis de s'accrocher. Après avoir décroché son bac, il suit actuellement, en parallèle de sa carrière de hockeyeur, une formation dans une école de comptabilité à Paris. Et c'est avec plaisir que, lorsqu'il s'entraîne en région Centre-Val de Loire, auprès de sa famille, le jeune homme vient à la rencontre des enfants licenciés au CLTO. Un bel exemple de travail et d'ambition pour ces derniers, Raïf Gonessa ne comptant pas s'arrêter là : d'ici aux JO de Paris 2024, il sera en âge d'intégrer l'équipe de France A... ■

LÉA BOUQUEROT

## ❖ AMÉNAGEMENT

# NOUVEAU PARVIS DEVANT L'ÉCOLE

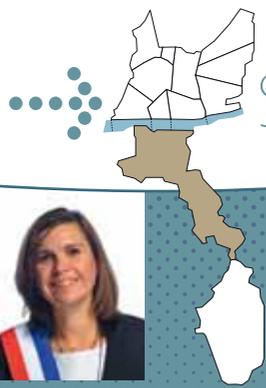
Dans le cadre des travaux de requalification de la rue du Nécotin, un parvis a été créé devant le groupe scolaire du Nécotin. Ce projet d'aménagement a été co-construit, lors de réunions publiques, avec les élèves, les familles, les riverains et les services d'Orléans Métropole. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JÉRÔME CRELET

- **PERMANENCES ÉLUE DE QUARTIER**  
**Florence Carré**  
 → Vendredi 4 février, de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne, rue Paul-Lemesle  
**Florence Carré et Régine Bréant**  
 → Samedi 5 février, de 10h à 12h, sur le marché du quai du Roi  
 → Samedi 26 février, de 10h à 12h, sur rendez-vous, en mairie de proximité Est, place Mozart  
*Renseignements au 02 38 68 43 03*
- **MARDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER**  
**Permanence « Maison du projet Argonne – Anru »**, de 14h à 17h, en mairie de proximité Est (accès gratuit, lire p. 23)
- **MERCREDI 9 FÉVRIER**  
**Atelier Orléans Proximité Est « Circulation »**, à 18h, à l'Argonaute, salle 1, 73, bd Marie-Stuart
- **MERCREDI 9 FÉVRIER**  
**Concours de belote**, organisé par le service des aînés du CCAS d'Orléans, de 14h30 à 17h, à la résidence Alice-Lemesle, 36, rue du Onze-Novembre (3€, inscription obligatoire au 02 38 68 46 38)
- **VENDREDI 11 FÉVRIER**  
**Loto intergénérationnel**, organisé par le CCAS d'Orléans, de 14h30 à 17h30, à l'Aselqo Grand-Villiers, 62<sup>bis</sup>, rue du Grand-Villiers (3€ le carton, 7€ les 3, inscriptions au 02 38 84 63 02)
- **VENDREDI 18 FÉVRIER**  
**Permanence « Maison du projet Argonne – Anru »**, de 9h à 12h, sur le marché, place Albert-Camus (accès gratuit, lire p. 23)
- **VENDREDI 18 FÉVRIER**  
**Atelier gymnastique douce**, organisé par le CCAS d'Orléans et animé par le club Éco CJE, de 10h à 11h, à la salle Albert-Camus, 4, place du Champ-Saint-Marc (gratuit, inscriptions au 02 38 68 46 38)
- **LUNDI 21 FÉVRIER**  
**Balade urbaine dans le secteur Saint-Denis - parc de l'Étuvée**, à 18h, rendez-vous à l'angle des rues Fil-Soie et Saint-Denis
- **MARDI 22 FÉVRIER**  
**Atelier Orléans Proximité Est « Projets urbains : Zac du Fil-Soie »**, à 18h, salle ONE, 4, rue Georges-Landré
- **MARDI 22 FÉVRIER**  
**Atelier Orléans Proximité Est « Projets urbains : Anru 2 »**, à 18h, à l'Argonaute, salle 2, 73, bd Marie-Stuart
- **JEUDI 24 FÉVRIER**  
**Atelier sophrologie**, organisé par le CCAS, de 10h à 11h (groupe 1) et de 11h15 à 12h15 (groupe 2), à la salle Albert-Camus, 4, place du Champ-Saint-Marc (Orléanais : 12€ ; non-Orléanais : 14€), inscription obligatoire au 02 38 68 46 38



## VOS ÉLUS DE QUARTIER

**Virginie Marchand**, adjointe au maire pour le quartier Saint-Marceau



**Luc Nantier**, pour le secteur sud de Saint-Marceau



**William Chancerelle**, pour le secteur ouest de Saint-Marceau

## MAIRIE DE PROXIMITÉ

57, avenue de la Mouillère  
02 38 56 54 68  
mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr  
Ouverture le lundi, de 14h à 18h,  
du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

## MARCHÉS

- Marché, place de la Bascule, le mardi, de 7h30 à 12h
- Marché, rue Eugène-Turbat, le jeudi, de 7h30 à 12h30

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers

# LA RENAISSANCE DU CIMETIÈRE SAINT-MARCEAU

... AMÉNAGEMENT LE CIMETIÈRE DE SAINT-MARCEAU FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET D'UN VASTE PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION. UNE OPÉRATION SANS PRÉCÉDENT, À BUT ENVIRONNEMENTAL ET ESTHÉTIQUE.

**D**epuis quelques semaines, les jardiniers s'activent dans les allées. « Sur ce projet, les équipes du Jardin des plantes, du quartier et des cimetières de la Ville travaillent ensemble, explique Agathe Dupin, responsable du Jardin des plantes. La végétalisation de l'ancien et du nouveau cimetière de Saint-Marceau représente

un programme de grande envergure, totalement inédit. » Lancée dès janvier 2021, avec la création du tapis végétalisé entre les sépultures et le semis de prairies fleuries, l'opération doit s'étaler jusqu'à la fin 2022, voire jusqu'au début 2023.

Dans le détail, le tapis végétalisé, soit 170 m<sup>2</sup> produits par le centre de production municipale, composé de sédums, de thym serpolet et d'autres plantes couvre-sol, recouvrira les espaces réduits (notamment les emplacements entre les tombes). Des vivaces résistantes à la sécheresse (thym commun, serpolet, corbeille d'argent, achillées, lavande, ciste, romarin, fausse valériane...), des rosiers et des arbustes, représentant environ 2 650 plantes cultivées, là encore, par le centre de production de la Ville, agrémenteront les plus grands espaces (têtes de tombes, allées...) du cimetière. Par ailleurs, des massifs orneront bordures et angles d'allées. Enfin, des plantes grimpantes (jasmin, chèvrefeuille, clématites) « habilleront » les murs du cimetière.

Cette végétalisation répond à un double critère esthétique et environnemental. « Les cimetières présentent un sol ingrat, sec, avec peu de végétation, rappelle Agathe Dupin. Le but, ici, est de créer un nouveau "cadre" végétal avec l'exigence "développement durable" et l'application de pratiques raisonnées. » L'apport de plantes couvrantes permet ainsi de limiter la prolifération des adventives (mauvaises herbes), donc le désherbage manuel, l'implantation de végétaux réduisant également les effets de la réverbération.

Rendez-vous, donc, au printemps dans les allées du cimetière, pour découvrir (déjà) le travail et le savoir-faire des jardiniers. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JEAN PUYO

## BLOC-NOTES

• PERMANENCES ÉLUS DE QUARTIER

**Virginie Marchand**  
et **William Chancerelle**

→ Samedi 26 février, de 10h à 12h,  
sur la place de la Bascule  
Renseignements au 02 38 56 54 68

• MERCREDI 2 FÉVRIER

Réunion publique sur un permis  
de construire situé à l'angle  
de la rue Marc-Cassier  
et de l'avenue Saint-Mesmin,  
à 18h30, salle Paul Gauguin,  
36<sup>bis</sup> avenue Saint-Mesmin

• MERCREDI 23 FÉVRIER

Atelier « Présentation  
de deux projets de budget  
participatif » pour le parc Léon-  
Chenault, à 18h30, salle Cigogne,  
rue Honoré-d'Estienne-d'Orves

## ... JARDIN DES PLANTES

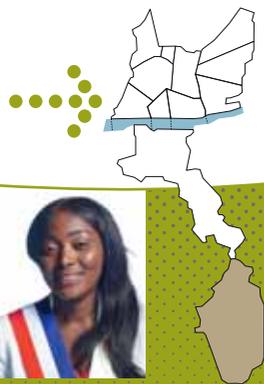
# HORTENSIAS ET MAGNOLIAS... FOR EVER

En janvier, c'était séance arrachage au Jardin des plantes ! À bas haies de lauriers palmes, lierre et autres bambous... Dès ce printemps, de nouvelles collections – hortensias et magnolias – vont prendre leurs quartiers le long des grilles, côté avenue de Saint-Mesmin et côté rue Vieille-Levée. Ces massifs remplaceront des plantes dépérissantes ayant souffert des sécheresses successives. Une signalétique spécifique sera installée sur chacun des espaces dédiés. Ces deux nouvelles collections seront l'occasion, pour les amateurs, de venir admirer des variétés remarquables... Et, pour les flâneurs, de (re)découvrir l'écrin de verdure (et de quiétude) du quartier. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JEAN PUYO



**VOS ÉLUS DE QUARTIER**

**Anne-Frédéric Amoa**, adjointe au maire pour le quartier de La Source



**Isabelle Rastoul**, pour le secteur sud de La Source



**Martine Hosri** pour le secteur Bolière

**MAIRIE DE PROXIMITÉ**

4, place Choiseul - 02 38 68 44 00  
 mairie-lasource@ville-orleans.fr  
 Ouverture le lundi, de 14h à 18h,  
 du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et  
 de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

**MARCHÉS**

- Marché, place Albert-Camus, le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30
- Marché aux tissus, avenue de la Recherche-Scientifique, le dimanche, de 8h30 à 13h30

INFOS [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) → villes & quartiers



© JEAN PUYO

# DU GRAFF SUR LA DALLE

... **STREET ART** ON Y GRAFFE, ON Y DÉCLAME, ON Y ÉCHANGE... RETOUR SUR LA DALLE, AVEC 25 ÉLÈVES DU COLLÈGE MONTESQUIEU.



© JEAN PUYO

L'artiste Malik Nejmi a guidé les collégiens dans la création.

À l'origine, il y a la résidence de la compagnie orléanaise Théâtre Charbon au collège Montesquieu. « Depuis septembre, avec la direction et les équipes de l'établissement, nous avons entamé un travail auprès de tous les élèves, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, afin qu'ils puissent avoir un lien avec la culture, confie Thierry Falvisaner, fondateur du Théâtre Charbon. Cela passe par une approche multiple, via la danse, la musique, les arts plastiques... La résidence de la compagnie a permis un temps de création avec l'artiste photographe Malik Nejmi, que je connais par ailleurs grâce à de précédentes collaborations, en réponse à une sollicitation de professeurs d'arts plastiques et de français de l'établissement. »

En novembre dernier, après un échange avec Malik Nejmi au sein des classes, 25 collégiens se sont ainsi retrouvés au pied du mur et de la T17. Leur seul but sur la Dalle : dessiner, graffer, signer leur vision de leur quartier. Aux traits colorés se sont ajoutés les mots dits et la parole clamée. Une parenthèse riche d'expériences et d'émotions – autant de passerelles entre les arts et les générations. ■

MARYLINE PRÉVOST

## BLOC-NOTES

- **PERMANENCES ÉLUE DE QUARTIER Anne-Frédéric Amoa**  
 → Mardi 22 février, de 10h à 12h, sans rendez-vous, en mairie de proximité de La Source  
 Renseignements au 02 38 68 44 00
- **JEUDI 3 FÉVRIER**  
 Permanence « Maison du projet La Source – Anru », de 14h à 17h, en mairie de proximité de La Source (accès gratuit, lire p. 23)
- **JEUDI 17 FÉVRIER**  
 Permanence « Maison du projet La Source – Anru », de 9h à 12h, sur le marché, place Albert-Camus (accès gratuit, lire p. 23)
- **DIMANCHE 27 FÉVRIER**  
 « Valses de Sax - Sax'ophonies », à 16h, à la salle F.-Pellicier, (gratuit, lire guide On sort !)
- **VUES SUR L'ANRU**  
 Expo « Anru 1, Anru 2 et photographies avant-après », organisée par Orléans Métropole, place de l'Indien, sur le parvis de la médiathèque M.-Genevoix, de l'école R.-Rolland et du Théâtre G.-Philippe (accès libre et gratuit)



© JEAN PUYO

... **ÉDUCATION**

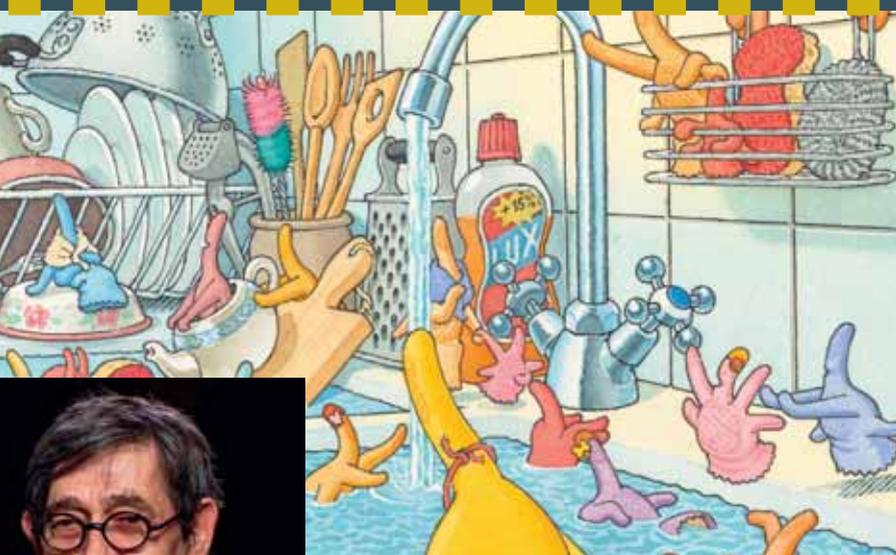
# UN, DEUX, TROIS ARBRES... DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

En décembre, les écoliers des classes élémentaires de l'école Pauline-Kergomard ont joué les jardiniers. Et pour la bonne cause ! « L'établissement est inscrit dans la démarche Agenda 21 depuis 2017, confie Christophe Daret, directeur. La biodiversité et la préservation raisonnée de l'environnement font l'objet, auprès des enfants, d'une sensibilisation constante et sur le long terme par les personnels et les équipes enseignantes, notamment grâce à des applications concrètes comme la plantation de végétaux. » Un ginkgo biloba, un arbre à miel, un arbre à caramel – financés et mis en place par la ville d'Orléans – ont donc été plantés dans la cour de l'école, complétant le jardin pédagogique de la petite cour intérieure, côté maternelle. Prochaine étape, l'installation de trois jardi-palettes ! ■

MARYLINE PRÉVOST

JUSQU'AU 12 FÉVRIER, LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, AVEC LA PARTICIPATION DES LIBRAIRIES CHANTELIVRE, LÉGENDE BD ET LES TEMPS MODERNES, INVITE, POUR LA TROISIÈME FOIS, LES AMOUREUX DE LA LECTURE À UN VOYAGE AU ROYAUME DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE. AU PROGRAMME: DES EXPOSITIONS, DES ATELIERS, DES LECTURES, DES RENCONTRES ET DES CONFÉRENCES. UNE CARTE DU TENDRE ET DU MERVEILLEUX, À LA RENCONTRE DE QUATRE ILLUSTRATEURS: GILLES BACHELET, AMÉLIE FLÉCHAIS, STANISLAS GROS ET BRUNO HEITZ.

DOSSIER : ÉMILIE CUCHET



## Gilles Bachelet

Médiathèques d'Orléans et de Saint-Marceau

**SON CV ARTISTIQUE :** Gilles Bachelet est illustrateur pour la presse, l'édition et la publicité. Il enseigne l'illustration et les techniques d'édition à l'École supérieure d'art de Cambrai. Parmi ses best-sellers : l'album *Mon chat le plus bête du monde* (prix Baobab de l'album 2004) et *Madame le lapin blanc* (Pépité de l'album 2012 au Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis).

**SON COUP DE CRAYON :** Douce absurdité, parodie, conte de fées, chat, autruche, carotte, champignon, groloviou à poils doux... Autant de termes qui définissent le monde de cet auteur illustrateur, rêveur intempestif à l'impressionnante galerie de personnages, qui imagine avec talent la vie secrète et domestique des animaux. Son univers foisonnant, à l'humour tendre et décalé, s'adresse autant aux petits qu'aux grands. On en redemande !

### SES RENDEZ-VOUS :

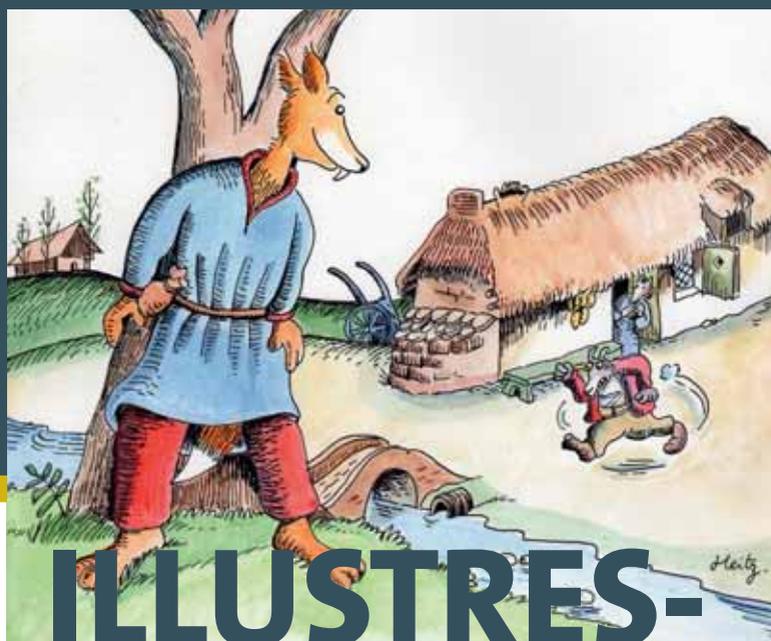
- Exposition « Une histoire d'amour », jusqu'au 12 février à la Médiathèque d'Orléans : découvrez les originaux de cette aventure hilarante et romanesque de Georges et Josette, qui, un jour, tombèrent follement amoureux...

→ Visites commentées les mercredi 2, samedi 12 février à 16h30 et le vendredi 11 à 16h30

→ 1001 histoires (à partir de 3 ans) le vendredi 11 février à 16h30

- Exposition sur *Le Chevalier de ventre-à-terre*, jusqu'au 12 février à la médiathèque Saint-Marceau.

- Exposition des originaux du *Chevalier de ventre-à-terre*, l'un des nombreux albums de Gilles Bachelet, qui ne déroge pas à la règle : drôle, pertinent, plein de références à nos livres d'enfant. Il se lit à tout âge avec délectation !



# ILLUSTRES-ILLUS TRAITERS

## Amélie Fléchais

Médiathèque Maurice-Genevoix - La Source

**SON CV ARTISTIQUE :** Auteure et illustratrice d'albums et de bandes dessinées jeunesse, cette jeune femme au talent polyvalent s'est illustrée dans le monde de l'animation en travaillant comme concept artist sur *Le Chant de la mer*, film du studio d'animation irlandais Cartoon Saloon, et sur le film *Trolls* de Dreamworks.

**SON COUP DE CRAYON :** Aquarelles nébuleuses et forêts touffues, montagnes escarpées, inspirations folkloriques nipponnes et nordiques, bergères guerrières, petit loup rouge... Bienvenue dans l'univers d'Amélie Fléchais, qui possède un style graphique à la beauté onirique et un talent pour construire des récits qui nous emportent très loin, comme dans des rêves dont on voudrait qu'ils durent toujours.



## Bruno Heitz

Médiathèques  
Argonne, Blossières  
et Madeleine

**SON CV ARTISTIQUE :** À la fois auteur, illustrateur, photographe et linogreveur, Bruno Heitz est avant tout un créateur «tout-terrain» et un raconteur hors pair. Il écrit, illustre, colle des papiers, construit des objets en bois qu'il photographie...

**SON COUP DE CRAYON :** Un univers riche, foisonnant, pour un auteur illustrateur aux sens de l'observation et de l'humour aiguisés! Il a composé des dizaines de livres pour la jeunesse dans des genres et des maisons d'édition variés, mais avec certaines idées fixes: la campagne, les loups, les fables animalières...

### SES RENDEZ-VOUS :

- « Dans l'atelier de Bruno Heitz », jusqu'au 12 février dans les médiathèques Argonne, Blossières et Madeleine.

Tout au long de sa carrière, Bruno Heitz a testé différentes techniques (dessin, aquarelle, linogravure, papier découpé, sculpture sur bois). Cette exposition, réalisée par Macao et Cosmage, galerie associative toulousaine, les met en lumière, et les accompagne d'explications.

→ Visites commentées le 5 février à 10h30 à l'Argonne, le 5 février à 16h et le 9 février à 10h30 à Madeleine

- 1001 Histoires (à partir de 3 ans), le 9 février à 16h à l'Argonne.



### SES RENDEZ-VOUS :

- Exposition « Dans l'atelier de Stanislas Gros », jusqu'au 26 mars au centre Charles-Péguy (attention, date différente des autres expositions).

Présentation des créations de Stanislas Gros: dessins préparatoires, croquis à l'encre et aquarelles, planches de bandes dessinées, ainsi que les huit planches originales *Charles Péguy dans la cité harmonieuse*, créées à l'occasion de la résidence d'artiste au centre Charles-Péguy en 2021.

→ Visite commentée le 26 février à 14h

→ Atelier d'illustration le 5 février à 14h: atelier de création à la manière de Stanislas Gros – vous pourrez créer vos animaux dans la ville, au pinceau et à l'encre (durée, 1h; tout public à partir de 10 ans; limité à 10 participants; sur inscription)

- Performance « concert dessiné » le 26 février à 18h30, avec l'artiste lyrique Daphné Corregan et la pianiste Clotilde Verwaerde. Le public assistera à la création, en direct, d'un dessin par Stanislas Gros, au rythme d'un concert, sur un répertoire de Debussy et Fauré (durée, 1h; tout public à partir de 12 ans; sur inscription au 02 38 53 20 23).



## Stanislas Gros

Centre Charles-Péguy

**SON CV ARTISTIQUE :** Auteur et illustrateur de bandes dessinées, l'Orléanais Stanislas Gros poursuit ses études à l'Institut d'arts visuels d'Orléans, avant de diffuser ses créations sur Internet. En 2007, repéré par les éditions Delcourt, il adapte le roman de Victor Hugo *Le Dernier Jour d'un condamné*, puis, en 2009, *Le Portrait de Dorian Gray* d'Oscar Wilde. En 2020, avec sa création *Le Dandy illustré*, il expose 21 leçons humoristiques sur le dandysme à la Belle Époque.

**SON COUP DE CRAYON :** Dans le cadre de l'année de la BD, Stanislas a remporté l'appel d'offres ayant pour objet la création de huit planches et d'une première de couverture évoquant Orléans et Charles Péguy. Son trait raffiné, sa plume fine aux aplats noirs et son sens de la narration ont fait la différence.



### SES RENDEZ-VOUS :

- Exposition « À la découverte de l'univers d'Amélie Fléchais », jusqu'au 12 février à la médiathèque Maurice-Genevoix.

À travers des illustrations originales de plusieurs de ses ouvrages, l'exposition montrera une large palette du travail d'Amélie Fléchais, entre *Bergères guerrières*, *Le Petit Loup rouge* et *L'Homme montagne*.

→ Visite commentée le 5 février à 11h

- Projection du *Chant de la mer*, le 9 février à 15h30.



**ÇA CONTINUE !**

**VOTRE ISOLATION**

**À 0€\***

GRÂCE AUX PRIMES ÉNERGIE\*\*

\* sous conditions d'éligibilité \*\* selon décret du 30/12/2015



# ISO CENTRE

Isolez aujourd'hui, économisez à vie

- soufflage en **combles**
- isolation par **insufflation**
- pose de **panneaux isolants**
- **flocage** thermique et coupe-feu

[www.iso-centre.fr](http://www.iso-centre.fr)

**02 38 64 21 65**



CONNAISSEZ-VOUS GUILLAUME-FRANÇOIS LE TROSNE ? CET ORLÉANAIS, REPRÉSENTANT DE L'ÉLITE BOURGEOISE ET INTELLECTUELLE DU 18<sup>E</sup> SIÈCLE, FAIT PARTIE DES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE. LE MONDE DU DROIT, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'AGRICULTURE LUI DOIT POURTANT BEAUCOUP !

# GUILLAUME-FRANÇOIS LE TROSNE, UN ORLÉANAIS OUBLIÉ

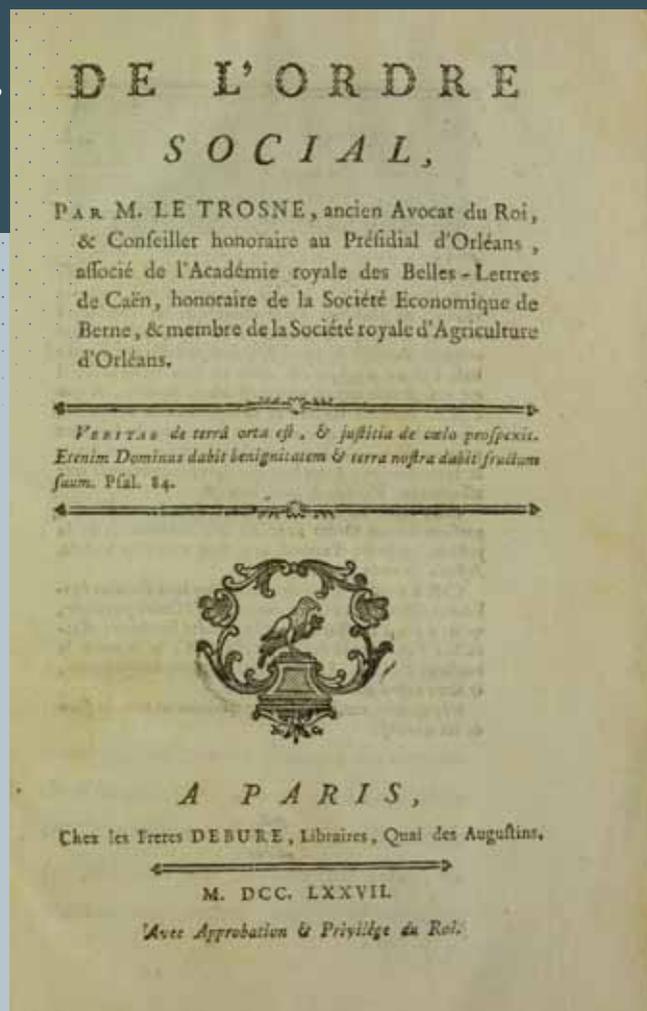
L'oubli dans lequel Guillaume-François Le Trosne est encore tenu paraît difficilement explicable. « À ce jour, nous ne disposons d'aucune représentation, d'aucun portrait de lui authentifiés, confie Michel Pertué, professeur émérite d'histoire du droit à l'université d'Orléans. Pas plus, d'ailleurs, que nous ne possédons une biographie approfondie. » Guillaume-François Le Trosne est pourtant un personnage important, qui a compté dans son siècle. Né à Orléans en 1728, il est le fils d'un conseiller et secrétaire du roi, magistrat au bailli et au présidial d'Orléans<sup>1</sup>, et le petit-fils, côté maternel, d'un riche marchand bourgeois de la ville, Louis Arnault de Nobleville, propriétaire d'une raffinerie de sucre. Après de brillantes études de droit à l'université, il opte pour la magistrature, et occupera, pendant plus d'une vingtaine d'années, la charge d'avocat du roi Louis XV au présidial d'Orléans.

## La fréquentation assidue de l'École des physiocrates

Archétype du notable local, il est aussi associé à la bourgeoisie parisienne après son mariage avec Élisabeth Goulliart. Le père de cette dernière est lié à plusieurs grandes familles de marchands, et sa sœur cadette n'est autre que l'épouse d'Augustin Jourdain, grand trésorier de France. Toute sa vie, Le Trosne ne cessera de s'intéresser aux sujets relevant du droit criminel, du droit naturel, du droit des gens, du droit féodal ou encore du droit fiscal. La fréquentation assidue de l'École des physiocrates, qualifiée de « secte des économistes », le conduit à explorer d'autres thématiques, comme la liberté du commerce des grains, la dette publique, la réforme administrative du royaume ou encore les troubles endémiques provoqués par le vagabondage et la mendicité. Petit rappel pour les non-initiés, la physiocratie est une doctrine économique et politique du 18<sup>e</sup> siècle qui fonde le développement économique sur l'agriculture et prône la liberté du commerce et de l'industrie.



Exemplaire de  
De l'administration  
provinciale, 1779



## Acteur des grands débats de son époque

Le jeune bourgeois de province aisé, disciple du juriste conservateur Robert-Joseph Pothier, défendra avec force la liberté de commerce agricole – parfois même contre son milieu social! – et deviendra, en 1761, le membre le plus influent de l'Académie royale d'agriculture d'Orléans. Il sera également une figure majeure de l'École d'Orléans de la physiocratie. « Cet homme, très cultivé, très intelligent, qui réfléchit et qui écrit, demeure l'un des précurseurs de la science économique, rappelle Michel Pertué. Il a participé aux grands débats de son époque et a joui d'une audience nationale et internationale grâce à ses nombreuses publications<sup>2</sup> et à ses collaborations avec les Académies de Berne, de Caen et de Toulouse. Pourtant, sans être ignoré, Le Trosne a été peu étudié... Au regard de son œuvre et de son action intellectuelle et politique, cela paraît paradoxal! » Guillaume-François Le Trosne est mort à Paris, le 26 mai 1780, à l'âge de 51 ans. ■

De l'ordre  
social,  
1777

MARLYNE PRÉVOST

1. Tribunal d'appel des bailliages ordinaires.
2. Mémoires, ouvrages et articles parus dans *La Gazette du commerce et Les Éphémérides du citoyen*. Réédition (chez Slatkine, en 2019) de certains ouvrages importants de Le Trosne, sous le titre général *Les Lois naturelles de l'ordre social*.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Médiathèque d'Orléans possède le catalogue, établi en 1786, de l'importante bibliothèque de Le Trosne (plus de 1000 ouvrages).

24 AU 26 FÉVRIER 2022

CENTRE-VILLE  
D'ORLÉANS

10H-18H



LA BRADERIE  
QUELLE  
BELLE AFFAIRE!

700 COMMERCES POUR VOUS !  
SOUTENEZ-LES !

 #Orleans

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)



Orléans  
Mairie

## REGARDER L'AVENIR ET RÉPONDRE AUX BESOINS DU PRÉSENT

### Groupe de la Majorité municipale

La majorité municipale reste fidèle à la stratégie financière qui est la sienne depuis vingt ans et qui repose sur trois piliers principaux : la stabilité de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Orléanais ; une gestion saine et rigoureuse des dépenses de fonctionnement ; et la préservation de la capacité de financement. Ensuite, des priorités sont dégagées pour répondre à vos besoins et à vos attentes, et parfois à des impératifs imprévus qui se font jour. Et c'est précisément parce que les finances de la ville sont saines que nous avons la marge de manœuvre nécessaire pour soutenir tel ou tel secteur, particulièrement fragilisé par la crise sanitaire que nous traversons. Pour 2022, le budget de la ville d'Orléans atteint ainsi 194,9 M€, dont 173,2 M€ sont entièrement consacrés aux projets et aux actions visant à faciliter la vie des Orléanais, à améliorer leur quotidien et, bien sûr, puisqu'il s'agit d'une priorité de ce mandat, à mettre en œuvre cette transition énergétique et écologique absolument indispensable qui sera source d'améliorations et d'une qualité de vie meilleure.

Concernant le domaine social cette fois, une subvention de 8,7 M€ a été accordée au CCAS, soit une hausse de 200 000 euros, afin de répondre au mieux aux besoins en matière de petite enfance, d'actions en faveur des aînés et des personnes en difficulté.

À hauteur de 35 M€, le niveau d'investissement demeure très ambitieux et doit servir à mettre en œuvre les projets phares, et soutenir l'activité économique et l'emploi sur le territoire. Côté santé, autre priorité de ce mandat, l'ouverture en toute fin d'année d'un centre de santé municipal, au 12-14, rue A-Gault, aux Blossières (1,3M€) permettra d'accueillir des médecins et praticiens salariés. Dans un tout autre domaine, la Ville investit dans les Halles-Châtelet afin de mener à bien un projet de réhabilitation devenu indispensable afin que ce centre névralgique du commerce de bouche en centre-ville renforce son attractivité. La culture n'est évidemment pas de reste non plus avec les ambitieux travaux de rénovation du conservatoire. Dans le même ordre d'idées, la rénovation des écoles se poursuit (René-Guy Cadou, Charles-Pensée, Louis-Pasteur, André Lavoisier, Jacques-Androuet-Ducerceau), doublée de l'aménagement des cours d'écoles, afin que nos écoliers et leurs enseignants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.

Donner aux projets de ce mandat toute l'ampleur qu'il convient, les yeux fixés vers l'avenir, tout en répondant, au présent cette fois, aux besoins des Orléanais dans leur quotidien, tel est l'enjeu de ce budget 2022 dont vous retrouverez les détails dans ce numéro.

## ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : TOUT ÇA POUR QUOI ?

### Emmanuel Duplessy, conseiller municipal du groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Après 6 mois d'échanges avec les acteurs du territoire, ses habitants et ses élus, les assises de la transition écologique ont permis de faire émerger des centaines de propositions d'actions afin de répondre au défi du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Réparties en 9 thèmes (alimentation, biodiversité, mobilité, rénovation énergétique...), toutes ces solutions ne peuvent rester lettre morte ou seulement servir de réservoir à idées pour des élus en manque d'inspiration.

La transformation écologique de notre Métropole n'est pas une posture morale ou éthique mais bien une nécessité pour préserver nos modes de vie et offrir un avenir à notre jeunesse dans un monde où la raréfaction de l'énergie et des matières premières est inéluctable.

L'écologie n'est pas une idéologie mais bien le produit du progrès scientifique et de notre compréhension et maîtrise de notre environnement. Maîtrise qui je crois, caractérise la spécificité de l'espèce humaine par rapport au reste du monde animal.

Alors pour ne pas subir et entamer les transformations nécessaires, les assises doivent se poursuivre et désormais porter sur la mise en œuvre effective des solutions trouvées. Notre groupe appelle à la construction et l'adoption d'un véritable plan d'actions pluriannuel, adossé à un calendrier et disposant d'un budget ; nous appelons également à une mise en place participative de ce plan, associant acteurs du territoire et citoyens.

Notre Maire, désormais Président de métropole, dispose de tous les leviers pour démontrer sa compréhension des enjeux de notre temps, tant sur la question de l'écologie que de la modernisation de l'action publique.

Pour nous contacter : [rcge.orleans@gmail.com](mailto:rcge.orleans@gmail.com)

## BUDGET 2022 : ORLÉANS SE MEURT

### Stéphanie Rist, Ludovic Bourreau, Jihan Chelly, Vincent Calvo, conseillers municipaux du groupe « Ensemble pour Orléans »

Un manque d'ambition caractérise les orientations budgétaires 2022. L'exercice d'autosatisfaction auquel se livre la majorité municipale ne doit tromper personne, le budget 2022 n'est ni rigoureux, ni juste, ni porteur d'avenir pour notre ville.

Dès les premiers indicateurs, il se traduit par une augmentation des dépenses de fonctionnement à périmètre constant de près de 3 millions d'euros, soit plus 2% de hausse. Il n'est pas juste puisque parmi les mesures adoptées, l'association ASELQO est victime d'une cure d'austérité, avec une baisse significative de sa subvention... les familles apprécieront. Il ne prépare pas l'avenir car aucun projet structurant ni de plan d'actions en soutien à l'économie locale ne sont proposés.

Ajoutons à cela un Rapport Social qui inquiète fortement, pour la santé et la sécurité des agents municipaux ! En 2020, nous déplorons 7,6 accidents du travail pour 100 agents, 3 fois plus que la moyenne des 269 collectivités du Loiret qui ont transmis leurs données au CDG45. Ces accidents ne peuvent qu'impacter directement la qualité de service offerte aux Orléanais. Comment la collectivité entend réaliser les projets prévus à moyens humains constants ?

Contact : [ensemblepourorleans@gmail.com](mailto:ensemblepourorleans@gmail.com)

## MAIRIE

- Pour toute question relative aux mesures Covid-19 : **02 38 79 22 22**
- Centre municipal 02 38 79 22 22
- Fourrière 02 38 79 22 27
- Objets trouvés 02 38 79 27 23
- Maison de la justice et du droit 02 38 69 01 22
- CCAS 02 38 68 46 64/46 66
- Espace famille 02 38 79 26 82
- Espace infos des Aînés 02 38 68 46 36
- Mission santé publique 02 38 79 28 08

## URGENCES

- Samu 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences (sourds et malentendants) 114
- Centre de sécurité orléanais 02 38 79 23 45
- SOS médecin 36 24
- Centre anti-poison 02 41 48 21 21
- SOS mains 0 820 000 660
- Urgences psychiatriques 02 38 60 59 29
- Enfance maltraitée 119
- Violences conjugales 39 19
- Dentiste de garde 02 38 81 01 09
- Vétérinaire de garde 02 38 83 12 02

## ASSISTANCE

- Service qualité déchets 02 38 56 90 00
- Urgences eau (Orléanaise des eaux) 0 977 429 434
- Allô TAO 0 800 01 2000
- Enedis dépannage électricité 09 72 67 50 45
- GRDF urgence sécurité gaz 0 800 47 33 33
- Taxis 02 38 53 11 11
- Transport personnes à mobilité réduite (dans la métropole orléanaise) 02 38 71 98 85
- Adil 45 02 38 62 47 07

## ACTION SOCIALE

**CCAS secteur Nord**

- cantons Bannier, Bourgogne 02 38 68 46 67/46 48  
69 rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
- cantons Argonne, Saint-Marc 02 38 68 43 20  
1 place Mozart, lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**CCAS secteur Sud**

- cantons Carmes, Madeleine 02 38 68 46 67/46 48  
69 rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
- cantons Saint-Marceau, La Source 02 38 68 44 36  
3 rue Édouard-Branly, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Vous ne recevez pas l'Orléans.mag chaque mois :  
[reclamationorleansmag@ville-orleans.fr](mailto:reclamationorleansmag@ville-orleans.fr)

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 3 février 2022, à 18h, Hôtel de ville d'Orléans**  
(retransmis en direct sur YouTube Orléans Métropole)

## TRAVAUX EN VILLE

Retrouvez, localisés sur cette carte d'Orléans, les travaux de voirie, de sécurisation, d'éclairage public, d'embellissement, en cours dans votre quartier. Pour tout renseignement ou précision, contactez votre mairie de proximité (cf. pages quartiers).

## OUEST

**Rues Landreloup et Porte Dunoise**

Enfouissement des réseaux, requalification de la voirie et de l'éclairage public

**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT 2022**

**Rue Jean-François Deniau**

Aménagement de la rue, du droit du bâtiment du bailleur 3F

**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT 2023**

**Rue Gustave Vapereau**

Requalification de la rue : travaux de réseaux

**TRAVAUX JUSQU'EN FÉVRIER 2022**

## CENTRE-VILLE

**Écluse du quai du Fort Alleaume**

Maintenance des deux vantelles associées aux portes côté Loire

**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT FÉVRIER**

## SAINT-MARCEAU

**Pont et rue du Pont Cotelte**

Reconstruction du pont, création d'une piste cyclable et de cheminements piétons

**TRAVAUX JUSQU'EN**

**DÉCEMBRE 2022**



## NORD

**RD 2020 nord**

Travaux de réseaux entre le rond-point Libération et le carrefour Danton

**Rue des Fusillés**

Requalification de la rue

**TRAVAUX JUSQU'À MI MARS 2022**

**Boulevards de Québec et Guy-Marie Riobé**

Aménagements cyclables, reprises des enrobés et modification du marquage

**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT FÉVRIER**

## EST

**Rue du Nécotin**

Enfouissement des réseaux et requalification de la rue

**TRAVAUX JUSQU'À DÉBUT 2022**

**Rue de Reims**

Requalification programme ANRU 2

**TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX EN 2022**

**Rue du Greffoir**

Construction de logements (Zac du Clos de la Fontaine)

**TRAVAUX JUSQU'À MI 2023**

## LA SOURCE

**Parking des Montées**

Rénovation du parking dans le cadre de l'aménagement de CO'Met



## NOUVEAUX ORLÉANAIS

Chaque année, la mairie d'Orléans organise des journées d'accueil pour les habitants arrivés récemment dans la commune. Elles ne peuvent avoir lieu actuellement, en raison de la situation sanitaire. Pour toute question liée à votre installation, vous pouvez contacter la mairie centrale ou votre mairie de proximité. Vous trouvez également de nombreuses informations pratiques sur [orleans-metropole.fr](http://orleans-metropole.fr) et sur nos réseaux sociaux.



# NORIAL

Les notaires

Jean-Paul BLACHIER • Yvan LOUESSARD  
Xavier PELLEGRIN • Christophe HATTON • Miguel MERCIER  
Sophie COLLIN • Thomas CATANÈS • Cécile BANNERY



## ORLÉANS SUD/DAUPHINE - 988 000 € Réf : 45007-940334

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 950 000€ hors honoraires)

Au calme Maison de Ville de 224 m<sup>2</sup> avec garages de 43 m<sup>2</sup>, la maison est composée : Rez de chaussée : hall d'entrée, bureau, salle à manger, salon avec cheminée, dégagement, cuisine aménagée équipée, arrière cuisine, cabinet de toilette/WC. 1<sup>er</sup> Étage : palier desservant 5 chambres (dont 1 avec salle de bains/dressing attenant), salle de bains, salle d'eau. WC. Au sous-sol : dégagement, local chaudière, rangements, atelier, cave, débarras. Jardin clos 623 m<sup>2</sup>.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE D (214 kWh/m<sup>2</sup>·an)



## ORLÉANS - 176 800 € Réf : 45007-931290

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 170 000€ hors honoraires)

Quartier Historique d'Orléans, rue Saint-Everte, petite copropriété (4 lots). Appartement T2 (beaucoup de charme) situé au 2<sup>ème</sup> étage, il est composé : entrée, WC, séjour/cuisine aménagée de 33,26 m<sup>2</sup>, 1 chambre de 12,13 m<sup>2</sup>, dégagement avec rangements, salle de bains (le tout d'une surface de 55,64 m<sup>2</sup>). Escalier privatif accès mezzanine de 21,39 m<sup>2</sup>.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE D (228 kWh/m<sup>2</sup>·an)



## SAINT-JEAN-DE-BRAYE - 229 840 € Réf : 45007-934645

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 221 000€ hors honoraires)

Bourg et Tram, au calme Appartement T5 de 105,84 m<sup>2</sup> avec terrasse et jardin privé, comprenant : entrée avec rangements, salle à manger/salon avec baie vitrée donnant sur jardin privé, cuisine aménagée équipée, 3 chambres, rangements, salle de bains, WC. Garage sous-sol - Parking.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE D (201 kWh/m<sup>2</sup>·an)



## ORLÉANS Centre ancien - 299 500 € Réf : 45007-917373

Honoraires 3,99% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 188 000€ hors honoraires)

Dans une petite copropriété située dans le centre ancien, agréable appartement 5 pièces en duplex comprenant pièce à vivre avec cuisine aménagée (ensemble 57 m<sup>2</sup> env), 3 chambres dont une avec salle d'eau privative, mezzanine avec coin bureau pouvant être transformé en chambre, salle de bains. Appartement coup de cœur pour les amoureux de l'ancien. Le bien est en copropriété. Charge annuelle : 902 €. Consultez nos tarifs : nul.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE C (119 kWh/m<sup>2</sup>·an)



## ORLÉANS - 124 800 € Réf : 45007-938713

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix 120 000€ hors honoraires)

Rue de la Bourle Blanche Appartement T3 de 62,16 m<sup>2</sup>, composé : entrée, salle à manger, cuisine, couloir avec rangements, 2 chambres, salle de bains, WC, cellier/dressing. Cave - parking.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE E (257 kWh/m<sup>2</sup>·an)



Service Négociation

1 rue Royale - 45000 ORLÉANS - 02 38 53 27 78  
negociation-immobiliere.norial@notaires.fr

Négociateurs  
Mme BERGERARD - M. DE SOUZA  
02 38 53 70 85



# Dommmage que le resto qui marche le mieux pendant la crise ce soit le nôtre.

Plus que jamais, on compte sur vous.

*Cherhe*

Faites votre don  
sur [restosducoeur.org](http://restosducoeur.org)  
pour faire barrière  
à cette grande épidémie  
de précarité.



# OLY

LITERIE & SALON

Crédit  
gratuit\*

x10 fois sans  
frais

abc  
bedding

abc  
bedding

IMPERIAL  
PLUS

12/01/2022 au 08/02/2022

# soldes

02 38 63 85 58

90 Rue de Normandie

45160 olivet

 oly\_orleans45

 @olyliterieofficiel

 @olyliterie

www.olyliterie.fr

\*Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.